

CODOGNAN

INFO



LE JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA COMMUNE DE CODOGNAN

Mot du Maire p 3

Equipe et les commissions p 4

Infos mairie p 6

Communication mairie p 8

Communauté des Communes p 10

Vie municipale p 12

Travaux et réalisations p 14

Manifestations p 16

Vie des associations p 18

Nos péquélès p 42

Services p 44

Vie économique p 49

Etat civil 2008 p 51

Téléthon 2008

n°17
JANVIER 2009



- **Directeur de la publication** : Michel Julien - Maire
- **Comité de rédaction** : Marie-Madeleine Arcaro
Marie-hélène Medda - Sylvette Cazellet
Lucile Charnot - Roland Coste - Suzette Bessède
- **Crédits photos** : mairie, membres des associations
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- **Impression** : Delta Color
- **Tirage** : 1400 exemplaires
- **Dépôt Légal** : en cours
- **Page couverture** : peinture collective effectuée
par des codognanais pour le Téléthon 2009
sous la conduite de Cod' Artists.

le mot du MAIRE



Chères Codognanaises,
Chers Codognanais,

*Je ne pouvais pas commencer mon édito,
pour mon premier mandat en tant que maire,
sans vous remercier de la confiance que
vous m'avez témoignée le 16 mars 2008
ainsi qu'à toute l'équipe municipale.*

*Les élus, que nous sommes souhaitent répondre
à vos attentes et s'unir pour relever de nouveaux défis
tels que ceux de la Communauté de Communes
Rhôny-Vistre-Vidourle.*

*Dans notre prochain budget et dans le cadre
du fonctionnement, nous allons, bien sûr,
assurer les tâches essentielles de votre quotidien.*

*Dans le domaine de l'investissement nous essayerons
de réaliser certains travaux qui avaient été abandonnés
au profit d'autres en cours.*

*Nous nous efforcerons de ne pas augmenter la pression
fiscale mais les besoins engendrent une demande croissante
de réalisations.*

*Au nom de toute l'équipe municipale, je vous adresse
mes meilleurs vœux pour l'année 2009.*

Michel Julien

L'équipe & Les

Le conseil municipal



De gauche à droite :

1^{er} rang : Lucile CHARNOT - Christiane DEUBEL
Sylvette CAZELLET - Françoise BONDONO
Marie-Hélène MEDDA - Brigitte GUERIN
Marie-Madeleine ARCARO
2^{ème} rang : Betsy MORGADINHO
Jean-Noël SOUBEIRAN - Michel ROGER
Michel JULIEN - Philippe GRAS
Henri ARCARO - Thierry SOULIER
3^{ème} rang : Frédéric SEGATTI - Jean-Luc NAZON
Ludovic BERTRAND - Christian PEREA
Bernard FEVRIER



Passation des pouvoirs
du Maire

COMMISSIONS

Les commissions municipales *Votées le 8 avril 2008*

FINANCES

Vice-Président : ROGER Michel

NAZON Jean-Luc - ARCARO Marie-Madeleine

GUERIN Brigitte - CHARNOT Lucile

Extra municipaux : MOHAMED Valérie - MET Laurent

TRAVAUX - SÉCURITÉ

Vice-Président : SOUBEIRAN Jean-Noël

Travaux : SOULIER Thierry - BERTRAND Ludovic

SEGATTI Frédéric

Extra municipaux : BELLOT-MAUROZ Laurent

MEYRUEIX Henri - AUMEDE Patrick

TASSELLI Pierre - VIREBAYRE Robert

Sécurité : PEREA Christian - BERTRAND Ludovic

SEGATTI Frédéric - SOULIER Thierry

SOCIAL - CULTURE - AFFAIRES SCOLAIRES

Vice-Présidente : BONDONO Françoise

Social : DEUBEL Christiane - MEDDA Marie-Hélène

CHARNOT Lucile - ARCARO Marie-Madeleine

Extra municipal : SORIANO Nadine

Culture : MORGADHINO Betsy - DEUBEL Christiane

CHARNOT Lucile - FEVRIER Bernard

Extra municipaux : FANGUIN Pierre - BENLLOCH Karine

Affaires scolaires : CAZELLET Sylvette - DEUBEL Christiane

C.C.A.S.S. : à partir du 1^{er} janvier 2009

Président : JULIEN Michel, Maire

Vice-Présidente : BONDONO Françoise

CHARNOT Lucile - DEUBEL Christiane

MEDDA Marie-Hélène - NAZON Jean-Luc

SORIANO Nadine - *Associations : Amis du Bon Vieux*

Temps - Croix Bleue - Croix Rouge

URBANISME - ENVIRONNEMENT

Vice-Président : GRAS Philippe

SEGATTI Frédéric - GUERIN Brigitte - SOULIER Thierry

CAZELLET Sylvette - FEVRIER Bernard

Extra municipaux : BELLOT-MAUROZ Laurent

BERTRAND Nathalie - IMBERT Christophe

FESTIVITÉS - COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE

Vice-Président : ARCARO Henri

Festivités : MEDDA Marie-Hélène - SEGATTI Frédéric

MORGADHINO Besty

Extra municipaux : Comité des Fêtes

Communication : ARCARO Marie-Madeleine

MEDDA Marie-Hélène - CAZELLET Sylvette

CHARNOT Lucile

Extra municipaux : BESSEDE Suzette - COSTE Roland

Vie associative : BERTRAND Ludovic - FEVRIER Bernard

SOULIER Thierry - ARCARO Marie-Madeleine

MEDDA Marie-Hélène - CHARNOT Lucile

Extra municipaux : LEVET Maurice

Conseils municipaux 2008

Conseil Municipal du 21 janvier

- Élargissement de la rue de l'Eglise (approbation du projet, cession de terrains et demande de subvention).
- Institution de la déclaration préalable pour l'édification de clôture.
- Subvention au Collège «La Gariquette» (voyage de deux enfants codognanais).
- Création de l'emploi de Directeur Général des Services au 1^{er} juin 2008.
- Révision des loyers : augmentation de 2,76 %.
- Approbation de la modification du POS.

Conseil Municipal du 3 mars

- Approbation du compte administratif 2007 et vote du budget primitif 2008 (Mairie et CCAS).
- Création d'un poste de Gardien de Police Municipale et modification de postes (école primaire).
- Subvention au Comité des Fêtes (avances fête votive et 14 juillet 2007).

Conseil Municipal du 21 mars

- Élection du Maire : JULIEN Michel et des Adjoints : ROGER Michel, SOUBEIRAN Jean-Noël, BONDONO Françoise, GRAS Philippe et ARCARO Henri.

- Désignation des délégués à la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle.

Conseil Municipal du 8 avril

- Vote d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes (inauguration des arènes).
- Vote des indemnités du Maire et des Adjoints.
- Vote des délégations données par le Conseil Municipal au Maire.
- Création des différentes commissions municipales.

Conseil Municipal du 13 mai

- Vote de subventions en faveur de deux nouvelles associations (COD'ARTIST et CODOLIEN).
- Vote d'une subvention exceptionnelle au Comité des Fêtes (organisation de la fête votive).
- Vote du tarif de droit de place et modification de la régie y afférant.
- Tirage au sort de 4 jurés pour le jury d'assises 2009.
- Vote d'une prime de responsabilité pour l'emploi de Directeur Général des Services.
- Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire du Sénateur SUTOUR (réfection de la toiture de la Maison du Peuple).

Conseil Municipal du 27 juin

- Élection de 5 délégués titulaires et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Conseil Municipal du 3 juillet

- Institution de la Participation pour Voirie et Réseaux (PVR : participation des acquéreurs de terrain).
- Convention avec la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle pour la réalisation de cartes.
- Vote de l'indemnité au Receveur Municipal pour la durée du mandat.
- Souscription d'un emprunt de 350 000 €. Décisions modificatives au budget.
- Désignation de Mme Lucile CHARNOT, titulaire, et Mme Christiane DEUBEL, suppléante au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) des cantons du sud Gardois.
- Vote de la mise aux normes de la station de remplissage (demande de subventions).
- Subvention à Mr BRETON (participation aux 100 km de MILLAU).

Conseil Municipal du 11 septembre

- Convention avec le service Applica-

tion du Droit des Sols de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle.

- Rapports 2007 sur le service des ordures ménagères de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle, sur le l'activité du Syndicat Intercommunal d'Electrification Vistre-Camargue, sur le prix et la qualité des services eau et assainissement du SIVOM du Moyen-Rhône.

- Subvention à la commune d'Haut-

mont (sinistrée par une tornade).

- Subvention au Comité des Fêtes (avances pour la Fête Votive et le 14 juillet).

Conseil Municipal du 16 octobre

- Subvention au Carrefour Culturel Codognanais (organisation d'un concert gratuit)

- Subvention à l'Amicale des Sapeurs

Pompiers (cinquantième de l'association).

- Remise aux normes des feux tricolores de la RN 113 (demande de subvention).

- Convention avec France Télécom pour l'enfouissement des réseaux rue de Vergèze.

- Convention avec les diverses associations du village.

Budget primitif 2007 réalisé

Dépenses

Fonctionnement

	Voté	Réalisé
Charges générales	404 500 €	367 290 €
Charges de personnel	611 700 €	604 885 €
Charges courantes	225 276 €	206 946 €
Charges financières	58 462 €	55 237 €
Dépenses imprévues	40 000 €	26 572 €
TOTAL	1 339 938 €	1 260 930 €

Investissement

	Voté	Réalisé
Immobilisations en cours	453 000 €	320 607 €
Immobilisations corporelles	100 595 €	44 579 €
Remboursement emprunts	93 982 €	70 506 €
TOTAL	647 577 €	435 692 €

Recettes

Fonctionnement

	Voté	Réalisé
Produits du domaine	0 €	21 605 €
Impôts et taxes	790 161 €	811 454 €
Dotations et subventions	428 493 €	461 061 €
Produits de gestion courante	34 000 €	39 335 €
Remboursement charges de personnel	5 000 €	22 616 €
TOTAL	1 257 654 €	1 356 071 €

Investissement

	Voté	Réalisé
Subventions	136 714 €	31 444 €
Dotations	313 914 €	301 623 €
Excédent année 2006	33 209 €	33 209 €
TOTAL	483 837 €	366 276 €

Tableau du personnel

Directrice Générale des Services : 1

Service Administratif	Service Technique	Ecole Maternelle	Ecole Primaire	Service Sécurité
Responsable Urbanisme/Comptabilité : 1	Responsable : 1	ATSEM : 5	Assistant d'enseignant : 2	Gardien de Police Municipale : 1
Accueil/Etat Civil : 1	Agents : 7	Agent d'entretien : 2	Agent d'entretien : 2	Garde Champêtre : 1
Accueil/Urbanisme : 1				

communication

Horaires Mairie

Tél secrétariat : 04 66 35 03 07

Heures d'ouverture pour les usagers

Tous les jours : du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 15h à 18h (sauf le
vendredi fermeture à 17h)

Monsieur le Maire et les adjoints reçoivent en Mairie.

Prendre rendez-vous auprès du secré-
tariat : 04 66 35 03 07

Site de la Mairie :

<http://www.codognan.com>

Maison de la justice et du droit

La justice s'est déplacée, elle est ve-
nue à la rencontre des élus de CODO-
GNAN grâce à Mme AHON, responsa-
ble des Maisons de Justice et du Droit
pour le département du Gard.

Située à VAUVERT, la Maison de la
Justice et du Droit est ouverte à tous.
Lors de permanences il est possible de
rencontrer des avocats, le conciliateur
de justice, le délégué du Procureur,
le représentant du médiateur de la
République, l'association d'aide aux
victimes (AGAVIP), l'association d'in-

formation aux femme et aux familles
(CEDIFF), l'association départementale
d'information au logement (ADIL), et
cela, à titre gratuit.

Cette structure favorise l'accès aux
droits et aux informations, développe
de nouveaux traitements pour la petite
délinquance.

Pour bénéficier de ces services,
il suffit de prendre rendez-vous au
04 66 88 88 40 ou de se rendre à la
M.J.D., la Salicorne, rue Emile Zola à
VAUVERT.

Arrivées et départs de la Mairie



Bienvenue à
Sébastien BURNEL.
Il remplace François, pour
assurer la sécurité de tous.



Laure BARROT
remplace Etienne. Nous lui souhaitons
la bienvenue.



Départ François LELIEVRE,
garde champêtre
pendant 25 ans.
«Bonne Retraite»



Etienne DAQUIN
était à l'accueil depuis 17 ans.
Nous lui souhaitons
une bonne retraite.

Mairie

Inscriptions aux écoles

Vous devez vous rendre en mairie avec les documents suivants :

Livret de famille, Carnet de santé, Certificat d'aptitude à vivre en collectivité.

La mairie vous fournira ensuite un dossier à transmettre à l'école que vous pouvez contacter par téléphone aux numéros suivants :

- Ecole Maternelle : Madame LOYER (Directrice) - 04 66 71 57 11
- Ecole Primaire : Madame BUCCHI (Directrice) - 04 66 35 23 79

Calendrier scolaire

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse, DOM, TOM.

Hiver :

du samedi 7 février 2009
au
lundi 23 février 2009

Pâques :

du samedi 4 avril 2009
au
lundi 20 avril 2009

Été :

du jeudi 2 juillet 2009
au
mercredi 2 septembre 2009

Syndicats auxquels adhère la Commune

Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

Compétences : Aménagement de l'espace. Participation à la démarche Pays. Urbanisme et gestion du droit des sols. Développement économique, Voirie communautaire. Environnement. Déchets ménagers. Enfance-Jeunesse, Tourisme. Organisation de manifestations communautaires. Police intercommunale.

Site : www.cc-rhony-vistre-vidourle.fr

Délégués communautaires :

- Délégués titulaires : Michel JULIEN (Vice-Président), Michel ROGER, Philippe GRAS, Sylvette CAZELLET
- Délégués suppléants : Françoise BONDONO, Ludovic BERTRAND, Marie-Madeleine ARCARO, Jean-Noël SOUBEIRAN

SIVOM du Moyen Rhône

Compétences : Gestion des services eau potable et assainissement, voirie.

- Délégués : Jean-Noël SOUBEIRAN, Ludovic BERTRAND, Henri ARCARO, Philippe GRAS

Syndicat Intercommunal d'Electrification Vistre-Petite Camargue

Compétences : Extensions de réseaux, éclairage public, aménagements esthétiques de réseaux et les FACES (Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification) des communes rurales

et le pouvoir concédant avec EDF.

- Délégués titulaires : Michel ROGER, Henri ARCARO
- Délégués suppléants : Bernard FEVRIER, Thierry SOULIER

Syndicat Mixte Départemental d'Aménagement et de Gestion des Cours d'Eau et Milieux Aquatiques du Gard

Objectif : Mesurer l'adhésion des communes à un organisme financier (sorte de mutuelle) permettant de financer des opérations et activités dans le domaine de l'aménagement des rivières et la gestion durable de la ressource.

Plus d'infos : www.orig.cg-gard.fr.

- Délégué titulaire : Philippe GRAS
- Délégué suppléant : Bernard FEVRIER

Recensement militaire

Les jeunes gens et jeunes filles nés en 1993, qui auront 16 ans au cours de l'année 2009 doivent se présenter en mairie durant le mois de leur anniversaire.

Veuillez vous munir des pièces suivantes :

- Livret de famille des parents
- Carte nationale d'identité.

Communauté DES COMMUNES

Le tri de nos déchets...

Eh oui ! nous savons ! L'augmentation de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (T.E.O.M.) a fait mal, et vous ne voulez plus trier vos déchets.

Vous estimez à tort ou à raison, au vu du montant à payer (+ 53% par rapport à 2007) que trier ses déchets ne sert à rien et que vous n'êtes pas suffisamment informés sur les raisons de cette augmentation conséquente.

Sans employer un langage trop technique et administratif, nous allons tenter d'éclairer votre lanterne.

La collecte de vos bacs (verts et jaunes), le tri et l'incinération des déchets ne sont pas les seuls paramètres à entrer dans les dépenses du budget environnement.

Dans les dépenses de ce budget figurent entre autres :

- le fonctionnement et le personnel des déchetteries (salaires et charges des employés),
- les frais d'adhésion et de fonctionnement au syndicat qui gère l'incinérateur,
- la location des bacs et la maintenance,
- les colonnes à verre, l'enlèvement et leur maintenance,
- et la liste n'est pas exhaustive. Treize rubriques y figurent pour un total de dépenses sous la dénomination chapitre «environnement».

Ces 13 rubriques sont regroupées depuis 2007 en un budget indépendant appelé «BUDGET ANNEXE» qui doit

être absolument en équilibre c'est-à-dire que les dépenses doivent être égales aux recettes d'où + 6% d'augmentation du taux qui passe à 17% et donne les sommes à payer que vous connaissez.

Les années précédentes les déficits étaient absorbés par le budget général, chose impossible maintenant avec le vote en 2007, de la création de ce budget annexe.

Mais revenons au tri :

- **bacs verts** ce sont les déchets domestiques que l'on porte à l'incinération (très coûteuse et rarement aux normes. Nouvelle affaire devant le Tribunal administratif qui a donné raison au Maire de Lunel-Viel). Si vous trie bien, si vous compostez vos déchets de fruits et légumes, c'est bon pour le jardin. C'est idiot de brûler quelque chose qui contient 80% d'eau.

- **bacs jaunes** devraient normalement contenir papiers non souillés, cartons, bidons et bouteilles en plastique, boîtes de conserve.

Et là, malheureusement c'est le grand n'importe quoi ! On vous épargne l'énumération car il faudrait des pages. Les élus codognanais qui ont visité le site de tri de Lansargues ont vu et entendu. C'est pas triste, pas vraiment de quoi être fiers ! Il n'y a pas que nous, c'est sûr mais on y participe.

Juste quelques chiffres pour vous prouver que le tri sélectif est utile.

En 2006 :

- **317 000 tonnes** d'acier récupérées en France sur les canettes, boîtes, aérosols qui ont permis de fabriquer des casseroles, des clefs, des caddies...

- **15 000 tonnes** d'aluminium récupérées ont permis de fabriquer des pièces de voitures, des sièges, des fers à repasser économisant ainsi 2,4 tonnes de minerai (bauxite)...

- **1 milliard** de briques alimentaires dont le carton a été recyclé a permis d'économiser **2 tonnes** de bois pour faire du papier à lettres, emballages cadeaux...

- **422 000 tonnes** de papier et carton ont permis d'économiser 2,6 tonnes de bois et ont servi à fabriquer des cartons de conditionnement recyclables jusqu'à 10 fois...

- **6 millions** de bidons et bouteilles en plastique ont été recyclés en bacs à fleurs, poubelles, nouveaux bidons et ont fait économiser de **600 à 800 kgs** de pétrole brut...

- Et enfin, le champion toutes catégories, le verre qui comme le Phoenix renaît de ses cendres, recyclable à l'infini.

Alors ? ils vont tomber vos préjugés ? vous voyez, ça vaut le coup de trier.

Quelques rappels concernant le tri selectif

Ce qui coûte le plus cher dans le tri sélectif, ce sont les refus : des déchets non-recyclables que l'on retrouve dans les bacs jaunes.

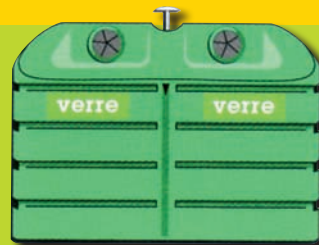


A jeter dans la poubelle jaune - Flacons : produits ménagers ou de produits d'hygiène / Bouteilles plastiques : eau, soda, lait, jus de fruit... / Bidons de sirop, aérosols, boîtes de boissons et de conserve... Magazines et journaux... / Boîtes et suremballages en carton, briques alimentaires.

Un doute ? Jeter avec les ordures ménagères.



A jeter dans la poubelle verte - Les pots de produits laitiers / Les emballages de produits toxiques Les barquettes en polystyrène et en plastique / Les bouteilles plastique d'huile.



A jeter dans la colonne à verre

Les bocaux de conserve / les pots en verre les bouteilles sans bouchon, ni capsule ni couvercle.

Situation de la Communauté de Communes

Un bref rappel des faits permettra de mieux appréhender la situation et de mieux comprendre les mesures à prendre pour y remédier.

> Rappel des faits

Le Budget primitif (B.P.) 2008, soumis au vote des conseillers communautaires le 17 avril 2008 faisait apparaître un certain déficit tant en fonctionnement qu'en investissement.

Le Préfet saisit alors la Chambre Régionale des Comptes Languedoc-Roussillon qui préconise des mesures de redressement et demande de revoter ce budget qui avait été présenté en déséquilibre ; ce qui est fait le 19 août 2008.

Une analyse plus fine des comptes est réalisée, laissant apparaître que ce déficit budgétaire était accompagné d'une situation financière inquiétante :

- factures impayées et laissées en attente depuis fin 2005 pour être payées sur les exercices suivants (cavalerie) 619 704 €,
- lignes de trésorerie consommées et donc à rembourser (ce sont des découverts bancaires autorisés) 2 600 000 €.

A cela, il convient d'ajouter un autre déficit : celui du lotissement «Philippe Lamour», situé à Gallargues 1 780 324 €.

Il est à noter qu'un emprunt à 50 ans a été souscrit pour ce lotissement (dernière mensua-

lité en 2053) et qu'il engage les générations à venir.

Donc en matière de fonctionnement le total des déficits est de 5 593 868 €.

En investissement, les emprunts s'élèvent à 10 986 191€ (ils ont été faits pour des réalisations importantes).

Si l'on ajoute déficits et emprunts la dette s'élève à 15 972 942 €.

> Analyse des causes

Le respect de certaines règles de comptabilité publique et d'ordre constitutionnel a été ignoré de même que les rappels à l'ordre du Préfet et du trésorier intercommunal. Ces courriers n'ont pas été portés à la connaissance des maires, vice-présidents.

Certaines carences ont été repérées : absence de rigueur, recours aux emprunts, absence de programmes pluriannuels, pas d'analyse financière et budgétaire, pas d'autofinancement.

Ces erreurs de gestion amènent à une situation financière inquiétante, ce qui a motivé les élus à exiger la démission du président.

Des solutions de redressement existent cependant.

> Mesures de redressement

Maîtrise des coûts, maîtrise des dépenses de fonctionnement avec justification des

ces dernières.

- Reports d'investissements non prioritaires
- Programmation des investissements sur plusieurs années.
- Remboursement progressif des lignes de trésorerie
- Retour à l'équilibre et autofinancement.

Ces actions ne seront possibles que si un contrôle de gestion très strict est établi avec pour règle inéluctable le respect des principes budgétaires.

La résorption de ces difficultés demandera un effort considérable jusqu'en 2011. Ce n'est que bien informée que la population consentira à cet effort.

En dépit de ces constats désastreux, la Communauté de Communes est un outil qui, bien géré, peut apporter des réponses intéressantes aux besoins des populations. Les élus communautaires feront leur possible pour sortir la collectivité de cette situation.

Les élus de CODOGNAN, quant à eux, s'emploieront à éviter autant que faire se peut, toute taxe additionnelle, toute aggravation de la T.E.O.M. et ils ne manqueront pas de vous tenir informés du travail accompli et des résultats obtenus.

Vie Municip



Cérémonies du Souvenir au Monument aux Morts - Les Codognanais se retrouvent les 8 mai, 11 novembre et 5 décembre pour honorer la mémoire de ceux qui ont donné leur vie pour notre liberté.



Samedi 5 juillet - Avec leurs gros camions, les pompiers aller sur la place, avec difficulté, ils ont pu y accéder. Pour faire leurs manœuvres, des voitures «génantes» ont dû être déplacées. C'est vrai qu'il leur faut de la place, mais c'est pour la sécurité de tous.



Fête de la Saint-Jean, le 23 juin dans les arènes, avec la chorale «les Cordes Locales» d'Aubais.



Les arènes Municipales - Inauguration le 31 mai.

Fête Nationale
Soirée conviviale au parcours santé le 13 juillet.
De nombreux participants aux jeux pour les enfants et au repas avec animation musicale.



Forum des associations le 6 septembre
Les nombreux visiteurs ont pu apprécier les stands des associations.



Vendredi 18 novembre - C'est autour d'un apéritif organisé par les élus que Monsieur le Maire et son Conseil ont accueilli les employés de la Mairie dans un but de convivialité et pour mieux se connaître. Moment d'échange apprécié par tous : élus et employés.

Nouveau mandat, nouveaux défis

C'est en ces termes que s'est ouvert le Congrès des Maires, les 24, 25 et 26 novembre, à Paris.

Le Maire et trois adjoints y ont participé ; ils ont pu prendre part à des débats et tables rondes sur des thèmes comme :

- finances et collectivités locales
- personnel communal

Puis une visite au Sénat s'imposait, car cette année, après les municipales, nos élus ont dû se déterminer pour choisir 5 grands électeurs et leurs suppléants au sein du Conseil municipal ; ces derniers devaient élire les sénateurs du département du Gard.

Deux mots pour rappeler ce qu'est le Sénat. Cette «Chambre Haute» (c'est aussi le nom qu'on lui donne) constitue, avec l'Assemblée Nationale, le Parlement, clef de voûte du système parlementaire. Les membres du Sénat sont élus au suffrage universel indirect, pour une période de 6 ans, depuis septembre 2004, renouvelable par moitié tous les 3 ans, à partir de 2011. Autre fait d'importance : le Président du Sénat assure l'intérim du Président de la République en cas de vacance de la Présidence de la République.



Au début de l'année scolaire 2008-2009, la municipalité a remis, à chaque élève qui prépare l'entrée en 6^{ème}, un magnifique dictionnaire. En septembre 2009, tous seront prêts pour le passage au collège.

Repas des aînés

Mercredi 17 décembre, le C.C.A.S. avait convié les aînés pour un repas et un après-midi récréatif à la salle «La Domitienne», pour fêter Noël.

Nombreux, ils sont venus se divertir et esquisser un pas de danse.



Après-midi de Noël pour les enfants des écoles.

Jeudi 18 décembre, les enfants des écoles ont envahi la salle «La Domitienne». Ils venaient fêter Noël autour du sapin. Sonia les a égayés par ses chants et ses mimes.



Samedi 17 mai - Petits et grands ont répondu à l'appel pour «le nettoyage de printemps du grand cours d'eau de Codognan : Le Rhône». Les enfants et les jeunes sont sensibilisés à cette réalité : «Protéger la nature, c'est travailler pour l'avenir et la sauvegarde de la planète».



Travaux RÉ



Travaux de finition dans les arènes avant l'inauguration.



Pour la sécurité de tous, aménagement du carrefour de la rue de Vergèze et de l'église.



Il fait bon d'asseoir sur la terrasse du Café pour déguster une boisson.



Les panneaux d'affichage tant attendus ont été posés.



La toiture de la Maison du Peuple a été refaite.

ALISATIONS



Rénovation du Monument aux Morts.



Pour la sécurité de tous, une nouvelle signalisation a été mise en place sur la R.N. 113, au niveau des feux tricolores : attention au radar, si on passe au rouge...



Codognan a besoin d'une balayeuse. C'est fait, elle est arrivée.



Depuis longtemps, elle attendait... La salle des mariages se refait une beauté.



Avant la chute des feuilles, les platanes sont élagués.

Manifestation



Organisé par la Communauté des Communes le spectacle du 22 août, en plein air au parcours, a été apprécié de tous. Quelle belle soirée d'été. Codognan a accueilli «Greta et Guldulf» qui ont ravi petits et grands par leurs acrobaties, leurs mimiques...



Codognan ne déroge pas à la tradition. De novembre à mars, les lotos ont lieu tous les week-ends au Foyer Communal et les joueurs sont là.

Les fêtes qui se sont déroulées dans les quartiers «Les Iragons, l'Auséria, Le Cabernet, le Micocoulouier...» permettent des rencontres, des échanges. Elles sont un moyen de sympathiser.



11 juillet - Léonard Bonné a comblé les auditeurs lors du récital de piano au Temple de Codognan.

28 septembre
100 km de Milhaud, M. Anthony Breton

ons

La Fête votive

La Fête votive s'est déroulée du 18 au 22 juin. Les courses de taureaux et abrivados ont attiré un public passionné. Le lâcher de taureaux dans les rues de Codognan a été fort apprécié. Un concours de peinture a été inauguré cette année. Le premier prix a été attribué à Karine BENLLOCH et Audrey BIGNON.



TELETHON

Nous nous étions lancés un défi «Faire le Téléthon» et le réussir. Voilà, c'est fait. Grâce à la ténacité, au dévouement et à l'enthousiasme de quelques élus et de bénévoles d'associations, le cru 2008 du Téléthon à CODO a été de bonne tenue. Cru jeune, primeur devrions-nous dire, car c'était une première de rassembler et de mettre en place des synergies pour cette cause. Tout a bien marché et un grand merci à tous ceux et celles qui ont participé activement à cette réussite.

Et rendez-vous pour le cru 2009.



Vie des ASSOCIATI

Le Carrefour Culturel Codognanais

Le Carrefour Culturel Codognanais compte 130 familles adhérentes. Tout au long de l'année, il anime la vie du village par des manifestations culturelles qui permettent aux uns et aux autres de se rencontrer, de partager et de vivre des moments de convivialité.

La Bibliothèque

Prenez deux salles, petites et au style des «années 50» en rez-de-chaussée de la Mairie, ajoutez des rayonnages surchargés de livres qui courent le long des murs, une pincée de bénévoles dévoués agrémentée d'un soupçon d'humour, et vous obtenez notre bibliothèque.

> Espace Adultes

Une pincée de bénévolat car seulement six personnes, toujours les mêmes, viennent très régulièrement pour assurer l'ouverture, le prêt et les animations proposées aux lecteurs.

A raison de deux ouvertures hebdomadaires, le mercredi et le vendredi, gérant plus de mille sorties annuelles d'ouvrages (1028), ces bénévoles servent également de relais avec la B.D.P. (bibliothèque départementale de prêt), la bibliothèque et les lecteurs : choix de livres, prêts spécifiques et animations, avec en plus les achats sur les fonds propres du C.C.C.

Chaque année, c'est une soixantaine de livres qui sont achetés.

Ces achats se font suivant l'actualité : quelques documents sur des faits de société, derniers romans parus et dont parlent les médias, quelques biographies ; nous favorisons aussi les auteurs locaux.

Vous voulez des exemples ? Eh bien,



citons : Jacques ATTALI «Brève histoire d'avenir», Jean-Marie PELT «Nature et spiritualité». Les romans de Marc LEVY, de Guillaume MUSSO, Fred VARGAS, Douglas KENNEDY, Ken FOLLETT, Daniel PICCOULY, Daniel PENNAC...

Il n'est bien sûr pas question de faire une liste exhaustive mais vous avez bien des possibilités pour trouver des romans de tous ordres.

Pour toute la documentation, nous nous adressons à la B.D.P. car les ouvrages spécialisés sont onéreux et la subvention versée ne permet pas ce type d'achat.

Forte d'une quarantaine d'adhérents

qui viennent régulièrement, la bibliothèque du C.C.C. est aussi un lieu d'accueil, de conseils en matière de lecture, bref «le dernier salon où l'on cause».

C'est sympa, de bonne tenue et enrichissant pour les uns comme pour les autres.

Lieu : Rez-de-chaussée de la Mairie

Heures d'ouverture : mercredi de 15h30 à 17h30 et vendredi de 15h30 à 17h00

> Bibliothèque juniors

Régulièrement une soixantaine d'enfants viennent à la Bibliothèque.

De nombreux livres ont été achetés, d'autres sont empruntés à la B.D.P. (Bibliothèque Départementale de Prêt) et sont à leur disposition.

Des ouvrages, non disponibles à la Bibliothèque, peuvent être demandés et prêtés par la B.D.P.

La B.D.P. met aussi à notre disposition : de superbes panneaux pour les expositions et des prêts sur des thèmes divers : pays, poésie... ces livres sont consultables sur place.

Les enfants de la crèche et des écoles maternelle et primaire, viennent accompagnés de leurs éducateurs ou maîtresses. C'est un moment agréable où les enfants peuvent feuilleter, regarder, lire... mais c'est aussi un plaisir pour les bénévoles de les accueillir.



Des moments très intéressants ont été vécus au cours de cette année avec les enfants de l'école «les Cèdres» :

- visite chez le relieur,
- rencontre avec les musiciens venus spécialement pour eux avant le concert «Harmonie Montpellier Jacou». Moment de complicité entre musiciens et enfants.

Des ateliers de «travaux manuels» ont été organisés par les mamans.

Lors, de la manifestation «printemps des poètes», les enfants ont préparé en classe, leurs poèmes et beaucoup d'entre eux les ont déclamés devant un auditoire attentif et surpris de voir autant de talents chez les plus jeunes.

Merci aux institutrices pour leur collaboration avec la Bibliothèque, les enfants en bénéficient.

Les goûters de Noël et de fin d'année permettent des temps de convivialité entre parents, enfants et bénévoles.

Venez nombreux.

Lieu : Rez-de-chaussée de la Mairie

Heures d'ouverture : mercredi de 10h30 à 11h45 et de 16h30 à 17h45
vendredi de 16h30 à 17h 45

CONCERT de guitares classiques et violoncelles

Dimanche 3 février au temple de Codognan
L'ensemble GUITARES «PLUS»
Vivaldi, Bach, Brel, Montand Piaf...

GALA DE LA DANSE Classique et Moderne

Samedi 29 mars au foyer communal
Les élèves de Monique et Véronique CHAUDOIN-QUINTIN

LE PRINTEMPS DES POETES

Samedi 5 avril au foyer communal
Exposition sur la chanson française, Poètes en herbe et locaux

VOYAGE A PORQUEROLLES

Samedi 17 et dimanche 18 mai
en autocar
Six Fours - Le mont Faron - Hyères
L'île de Porquerolles

QUATUOR A VENT - 2 clarinettes - 1 saxo baryton - 1 saxo alto

Vendredi 23 mai en l'église de Saint André de Codognan
Mozart, Strauss, Debussy et bien d'autres...

CHANTS ET PAROLES DU PAYS

Vendredi 30 mai au Foyer Communal

TROUPE LA BELUGO «Lou pantaï de Dono Caddie»

26 septembre au Foyer Communal
Pièce de théâtre en LENGO
NOSTRE de René MOUCADEL

CONCERT de l'Orchestre d'Harmonie de Montpellier Jacou

Dimanche 19 octobre au Foyer Communal
Musique de film, musique classique, musique originale

EXPOSITION GORO

24 - 25 - 26 octobre au Temple de Codognan
Peinture lyrique, osant l'or, le rouge et la somptuosité du taureau

TROUPE LA GALEJADE «Feu Monsieur de Marcy»

8 novembre à la Domitienne
Comédie de M. REGNIER et R. VINAY

SORTIE à Saint-Gilles et visites guidées

Dimanche 15 novembre 2008
en covoiturage
L'Abbatiale et le Château d'Espeyran
- Restaurant le St Gillois

Participation au TELETHON

Vendredi 5 et samedi 6 décembre 2008

CONCERT de Noël

Dimanche 14 décembre au Temple de Codognan
Chorale «Aïga Linda»



Exposition Goro



Voyage à Porquerolles

Généalogie

Le CCC propose aux amateurs de généalogie des réunions ayant pour but de les initier à cette activité. De nombreux sujets sont traités, certains sont animés grâce à des vidéos-projections. Toutes les personnes intéressées par la généalogie peuvent venir y découvrir cette activité à la fois familiale, culturelle et historique.

Les réunions se déroulent dans le local du CCC, le premier et le troisième lundi de chaque mois (sauf juillet / août) entre 18h00 et 19h30.

Lengo Nostro

Au cours de l'année écoulée, le groupe «Lengo Nostro» du Carrefour Culturel Codognanais a poursuivi ses activités de versions et thèmes. Il a participé le 14 juin à Manduel aux «4^{èmes} rencontres des parlers gardois». Le groupe de Codognan était le plus nombreux.

Enfin, en septembre, il a organisé la représentation d'une pièce de théâtre remarquablement interprétée par la troupe de «La Bélugo». Excellente représentation, excellent auditoire.

Nous poursuivrons !

Ecole de Danse Véropassion

Le Gala de la Danse a été, comme les autres années, une soirée agréable pour tous. Félicitations aux formateurs et aux jeunes talents.

Danse : Classique - Modern'Jazz - Cancon - Cabaret avec Monique et Véronique CHAUDOIN-QUINTIN.

Le mardi reprise des cours de danse dans la salle Codogym (au-dessus de la Garderie).

Horaires Ecole de Danse :

17h-18h : Initiation «Modern'Jazz» - 4/7ans

18h-19h : Intermédiaire «Modern'Jazz»
7/10 ans

19h-20h : Moyen avancé «Classique»
plus de 12 ans

D'autres horaires sur Vergèze et Aimargues.

Renseignements :

Tel : 04 66 53 11 63

ou : 04 66 88 00 54



Cod'artists



Cod'artists a enfin ouvert ses portes à ses adhérents le 21 octobre 2008 dans l'ancienne salle de l'école maternelle.

Association d'arts plastiques, elle se propose d'initier ou de perfectionner ses adhérents aux techniques d'aquarelle, d'acrylique, d'huile au couteau, de mosaïque, de calligraphie (byzantine, japonaise, gothique...), dessin ou de photographie argentique.

Ouverte pour le moment aux adultes de plus de 18 ans pour une adhésion moyenne de 40€/mois elle se veut un atelier interactif d'échanges conviviaux de connaissances et de passions. Plusieurs manifestations collectives sont au programme comme le Téléthon, les «Jeudis de Nîmes», le «Printemps des Poètes» et expositions au temple.

Pour tous renseignements, contacter **M. Gaillard J.Louis : 04 66 53 92 36**

CodoLien

L'association CodoLien n'a pas encore un an d'existence mais fait déjà parler d'elle.

Après deux vide-greniers qui ont obtenu un vif succès, une bourse aux jouets pour les enfants, une participation au Téléthon, CodoLien s'est lancé un défi d'organiser une petite réception pour les femmes à l'occasion de la journée nationale de la femme le 8 mars 2009. Puis ce sera un repas tiré du sac au parcours de santé en

mai, et une bourse de collections en septembre. Les vide-greniers sont désormais programmés les 3^{èmes} samedi d'avril et de septembre. Une section d'initiation à l'informatique sera mise en place, ainsi qu'une rencontre entre collectionneurs dans les locaux qui leur ont été attribués au 1 rue des écoles. Toutes les informations sur le site :

www.codolien.info



Les bénévoles de l'association lors d'un vide-greniers.

Amis du Bon Vieux Temps

Club des Aînés - Présidente Madame Marie-Claude ARCARO
Tous les mardis et vendredis, des activités de détente :
jeux de cartes, de société, lotos ... sont proposées à 14h
au Local (à côté de la maison du Peuple).

Programme des Activités 2008

Mardi 22 janvier

Assemblée générale suivie de la galette
des Rois

Mardi 12 février

Goûter avec animation spectacle
«Une rivière de Héliodis»

W.E 1er et 2 mars

Grand Loto

Mardi 11 mars

Journée démonstration avec
«Liberty Seniors»

Jeudi 20 mars

Goûter avec animation spectacle avec
«Les Troubadours»

Mardi 8 avril

Dégustation des produits du Tarn
avec la «Maison Jeanne»

Dimanche 20 avril

Journée en Espagne «Jonquera et
le Perthus»

Samedi 26 avril

Kermesse : fleurs - bibelots - repas -
loto

Du 18 au 24 mai

Voyage en Italie «Les Lacs Italiens
et Venise»

Mercredi 28 mai

Repas de la Fête des Mères avec
animation

Vendredi 6 juin

Goûter avec animation spectacle
«Un Bouquet de Chansons»

Vendredi 19 septembre

Goûter avec animation
spectacle Music Hall avec «Poline»

Samedi 11 octobre

Journée en Cévennes - Visite de la
Mine témoin et de la Forêt des Fossiles

Vendredi 24 octobre

Repas des Aînés - Semaine Bleue
des Retraités

Dimanche 9 novembre

Journée qui met «l'eau à la bouche»
dans la Drôme. Visite de la fabrique
de la Pogne de Romans et de la ferme
des Payres

15-16-29-30 novembre

Grand Loto

Dimanche 14 décembre

Journée dans la capitale de la gastro-
nomie et du Foie gras à BELPECH près
de Castelnaudary

13-20-21 décembre

Grand Loto



Comité des fêtes : Compte rendu des activités de l'année 2008

► Assemblée générale de la FFCC

L'année 2008 a débuté par l'organisation de l'assemblée générale de la Fédération Française de la Course Camarguaise pour le département du Gard. Cette assemblée a eu lieu dans la salle «la Domitienne» le jeudi 17 janvier 2008.

► Inauguration des arènes

L'inauguration des arènes a eu lieu le samedi 31 mai et malgré un temps pluvieux les jours précédents, cette journée a pu avoir lieu.

Grâce à la générosité de tous les sponsors et de la mairie un programme complet a pu être mis sur pieds en collaboration avec les 2 clubs taurins de Codognan.



Après la course de taureaux emboulés, la cérémonie d'inauguration a été suivie d'un abrivado puis de l'apéritif et d'un repas avec plus de trois cents personnes. L'après-midi, course de taureaux dans les arènes archi combles, bandido et le tout animé par une peña et exposition sur les arènes au foyer



communal, cette journée a été une réussite.

► Fête votive du mercredi 18 juin au dimanche 22 juin

La fête votive 2008 a débuté le mercredi par une course de taureaux emboulés suivie le soir par une course de nuit avec piscine et veau pour les enfants.

Le jeudi après-midi, c'est une course de protection des manades Raynaud, Félix, Robert qui était proposée avec en soirée une course de nuit de la manade Robert. L'animation musicale des mercredi et jeudi était assurée par «Kam's Family».

Le vendredi matin la sortie aux prés des enfants des écoles s'est déroulée en partie à la manade Blatière et en partie au centre du Scamandre, l'après-midi, il y avait une course de protection avec les manades Raynaud et Blatière. Enfin pour terminer la soirée un concours d'abrivado était proposé avec les ma-

nades Robert, Aubanel, Vitou et Gire.

Le samedi la journée a débuté par un déjeuner aux prés à la manade Robert, à midi après l'abrivado et la vachette, un apéritif «brasucade de moules» a été servi sur la place. L'après-midi la royale de vaches cocardières de la manade Blatière, (certes rajeunie) la vache «Mademoiselle» est toujours aussi explosive. En soirée il y a eu une course de nuit de la manade Raynaud avec 2 veaux réservés pour les «petits» de Codognan habillés en blanc et parrainés par un raseteur. La peña «La Gardou-nenque» a su animer avec brio cette journée, l'orchestre Chamade a assuré le bal sur la place vendredi et samedi.

Le dimanche un car était mis à disposition pour la sortie aux prés des Iscles, tri des taureaux, ferrade en pays et déjeuner étaient au menu de cette matinée, à midi un lâcher de 20 taureaux avait lieu dans les rues du village, ensuite c'était l'heure de «l'apéro» sur la place avec la peña de St Etienne du Grès qui a carrément enflammé l'assistance, l'après-midi les arènes étaient

trop petites pour accueillir les personnes venues pour les taureaux neufs de la manade Blatière. Un lâcher de 20 taureaux a clôturé les spectacles taurins de la fête. La journée s'est terminée sur la place avec «Kam's Family».

Cette fête votive 2008 a été d'un bon cru, tant par la fréquentation aux arènes, aux spectacles de rues, aux déjeuners aux près, aux apéritifs et aux bals. A cela il faut ajouter la participation de

la jeunesse de Codognan et aucun incident à déplorer. Pour les années à venir, le comité des fêtes s'évertuera, dans la mesure du possible, à offrir un programme aussi complet et à maintenir la gratuité de tous les spectacles.

➤ Demi-finale des courses de ligue

Le vendredi 12 septembre, en partenariat avec les 2 clubs taurins de Codognan et la Fédération Française de

la Course Camarguaise, nous avons organisé une demi-finale des courses de ligue pour le Languedoc Roussillon.



Club taurin «Les enganes»

C'est le vendredi 15 février que débute la saison par l'Assemblée Générale qui s'est tenue devant une nombreuse assistance et au cours de laquelle la démission d'Anthony Vidal a été enregistrée. En effet, plus de cent personnes avaient pris place dans la salle polyvalente pour écouter les différents rapports et se retrouver ensuite autour d'un apéritif dînatoire qui ne se termina que très tard dans la soirée. Par la suite nous avons répondu positivement à l'invitation qui nous avait été lancée par le Comité des Fêtes pour participer à la journée du 31 mai, journée d'inauguration des arènes qui fut une parfaite réussite sur tous les points. Sollicités par le trophée Philippe Thiers, nous avons, face à la non-conformité du toril des arènes de nos voisins de Vestric, bénéficié de la finale des courses de sélections. L'orage qui menaçait depuis le début d'après midi n'a pas évité nos arènes et seulement quatre vaches purent courir.

Après cette petite mise en jambes, tout était prêt les 13, 14 et 15 juin pour la fête qui a bénéficié d'une météo peu clémente entre nuages et averses. Malgré une fréquentation des arènes légèrement en baisse par rapport à la saison précédente, la programmation très di-

versifiée a attiré pas mal de monde en commençant dès le vendredi par une course de taureaux emboulés des manades Boch et Vitou Frères rasetés par l'Ecole Taurine des Saintes Maries de la Mer. Après souper, la course de nuit avec le bétail de la manade Lou Simbeu dans la fraîcheur a eu un beau succès.

Le Samedi, après un déjeuner dans la cour des arènes, la course de vaches cocardières de l'après midi fut d'un très bon niveau : Marico (Baumelles), Budagière (Saint Pierre), Tabata (Ricard), Jaumetto (Ternen), La Fouine (Cavallini) et par contre déception Géraldine (Simbeu) et Gisèle (Blatière Bessac). Nous

ne pouvons que déplorer ici l'absence de la manade contrainte à l'abattage total. Face à ces cocardières, l'équipe de raseteurs composée quasiment des sept premiers du classement (JF Moulin, J Deslys, J Malige, N Tortel, S Salinesi, S Fargier, M Santiago) a fourni un travail correct et soutenu afin de permettre aux vaches de donner le meilleur d'elles mêmes. Marico remportera les faveurs du jury composé de spectateurs. J Malige sera déclaré vainqueur de l'étape.

Le festival d'abrivado, Bandido en nocturne avec les manades Aubanel, Vitou et Robert H a remporté un vif succès où cavaliers et taureaux ont dû





se frayer un passage à travers la foule amassée tout au long du parcours.

Comme le samedi, la journée du dimanche débuta par le déjeuner dans la cour des arènes. L'après-midi, le 15^{ème} Trophée des Commerçants et Artisans se déroula sous un temps maussade et par moments pluvieux avec un concours de manades comptant pour le trophée de l'avenir, fut nettement supérieur à l'année dernière. L'équipe de rasateurs (J Malige, R Gros, F Jockin, S Fargier, M Santiago, O Ruiz et le local G Perez et N Noguera) fut assidue et appliquée ce qui donna un spectacle plaisant à suivre avec Guingue (Caillan), Malraux (Vitou), Calabrun (Boch) et Trélus (Guillierme). Les irréguliers Fracasse (Saliérène), Galen (Lagarde) et Mouisset (Raynaud) sont venus compléter cette course. Côté blanc, Romain Gros et Guillaume Perez ont été très combatifs,

Nicolas Noguera modéré mais toujours aussi efficace talonné par Frédéric Jockin. A l'issue de la course, une importante remise des prix en présence des gardians des manades Vitou et Robert Michel a honoré les pensionnaires des manades Caillan et Vitou et le rasateur Romain Gros suivi de près par le local Guillaume Perez.

A toute cette programmation, étaient venues s'ajouter Abrivado et Bandido menées avec professionnalisme et sérieux par la manade Vitou Frères, à laquelle était venue s'ajouter le dimanche la manade Robert Michel. Les Bals avec l'Orchestre Pyramide new look avec à sa tête le sympathique Christophe ont permis aux noctambules de se réchauffer sur la place.

L'activité du club aurait dû se poursuivre les 22 et 23 septembre avec l'organisation quadripartite de cette

formidable journée qui avait été mise en place en 2007. Hélas ce petit week-end festif a dû être annulé une semaine avant et ce, à notre grand regret.

Comme il l'avait été annoncé lors de l'assemblée générale la journée en manade a eu lieu le samedi 22 novembre à la manade Cavallini aux Saintes maries de la Mer.

Comme maintenant et depuis de nombreuses années, nous profitons de ce bulletin annuel pour remercier les personnes qui œuvrent tout au long de l'année pour que les activités programmées puissent être menées à bien, les généreux donateurs locaux, départementaux, la Municipalité de Codognan, les services techniques de la Mairie, l'Union des commerçants Industriels et Artisans, le Café de la Place et toutes les personnes qui de près ou de loin nous donnent un coup de pouce comme Nadine et Jean-Louis Daniel qui depuis plus de quinze ans assurent bénévolement la restauration des gardians durant trois jours.

C'est tous ensemble que nous arriverons à maintenir nos traditions à cette «*Fé, la Fé Di Biou que gardaren toujours, car au foun de nostro amo, petedjo aquilo flamo messo per lis ancien dins nostre bres d'enfant...*»



Club taurin «La ficelle»

Président :

Monsieur Henri CARBONNEL

Pour sa première année d'existence, le club taurin a participé à l'animation du village.

- 2 jours de fête en juin avec courses de taureaux

- Le 25 octobre : entraînement de abrivado et bandido - Course de taureaux pour la jeunesse.

- Encierros programmées en novembre et décembre.



Les amis de la manade Blatière-Bessac



C'est dans le magnifique cadre du Scamandre, que s'est déroulée le 26 janvier l'assemblée générale de notre association. Après une rétrospective

de l'année écoulée en diaporama de notre collègue Emile Grande, la promenade sur le sentier butor fut fort appréciée.

Le dimanche 29 juin, c'est par canicule que 100 membres étaient aux Iscles pour le traditionnel déjeuner.

Le 31 mai c'est en grande pompe que l'association assistait à l'inauguration de nos si jolies petites arènes.

Cette année pour la fête de Vauvert, la municipalité honorait la manade Blatière pour ses 80 ans de fidélité. En effet le 12 août cette journée était dédiée à la manade. Malgré la pluie beaucoup de monde était rassemblé devant la statue de Gandar, avec abrivado et une superbe roussataio. L'après-midi la course l'Avenir a tenu ses promesses.

C'est aux Iscles que les membres se sont retrouvés le 27 septembre. Déjeuner avec le rosé de la cave de Gallician, ferrade de 4 veaux en pays. A 13h00 apéro et repas à la salle municipale de Gallician. Après des discussions passionnées que tout le monde s'est retiré, très satisfait.

«A l'an qué ven, si sian pas mail qué ségen pas men».

Camille Patch : patchwork & art textile



Certains se demandent ce qu'est le Patchwork ? Le Patchwork est un ouvrage composé de différents morceaux de tissus de toutes les couleurs, cousus les uns aux autres pour former ce qu'on appelle des quilts.

Pas besoin de savoir coudre pour commencer le patchwork.

En constante évolution le patchwork est vraiment un passe temps ludique dont la créativité peut s'exprimer à l'infini.

Fonctionnant maintenant depuis plus de huit années consécutives, et installé dans les salles de Codognan depuis 2004, l'atelier de patchwork et d'art textile Camille Patch reçoit

des adhérents de tous âges confondus. Les cours ont pour but l'apprentissage de cet art ancien et le côtoiement de toutes les générations.

Les moments passés, au sein du cours, sont de véritables instants de détente et de convivialité, où chacun peut apporter de son «savoir-faire».

Pour plus de confort dans l'apprentissage des techniques diffusées, le cours ne regroupe pas plus d'une douzaine d'adhérents à la fois.

La saison 2007/2008 fut comme toutes les autres, très créative, puisque plusieurs ouvrages ont pris forme durant ce temps. Des stages en dehors des cours ont été diffusés, apportant un plus au savoir faire déjà acquis durant les cours hebdomadaires.

Lors d'une journée de stage le repas du midi pris sur place, apporte une convivialité supplémentaire, et permet de resserrer le lien d'amitié déjà existant entre les adhérentes.

Plusieurs occasions en cours d'année permettent de se réunir en de-

hors des cours, galettes des rois, verre de l'amitié en fin d'année, exposition d'une partie des ouvrages dans l'atelier, sorties de groupe qui se font régulièrement, au cours d'un salon d'artisanat ou d'une exposition...

L'atelier est présent aussi, lors de manifestations entre villages.

Débutant ou confirmé, si l'envie vous en dit, venez intégrer notre groupe, il règne une ambiance amicale, agréable, et pleine de vitalité.

Soyez les bienvenues !



Jours de cours :

le lundi de 14h à 16h30

Stages ponctuels :

mercredi - jeudi (horaires variables selon le stage)

Renseignements :

Mireille Calvo au 06 09 69 63 87

mail : camillepatch@yahoo.fr

Anciens Combattants



Notre association poursuit toujours les mêmes buts : rassembler le monde combattant de tous âges. Perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie et œuvrer de notre mieux pour que les tragédies que nous avons connues ne se renouvellent pas.

L'association a son bureau 11 rue Neuve à Vergèze. Une permanence est assurée tous les mercredis de 9h30 à 12h sauf aux mois de juillet et août.

Toutes les personnes ayant effectué des Services aux Armées en Algérie, Tunisie, Maroc ou autre, ainsi que sur les nouveaux théâtres d'opérations : Kosovo, Moyen-Orient... peuvent nous contacter afin d'obtenir la carte du

Terre des enfants



Combattant et la retraite du Combattant à partir de l'âge de 65 ans.

Nous avons eu à déplorer cette année le décès de M. Mermet de Codognan. Une délégation avec drapeaux était présente aux obsèques et une plaque commémorative a été déposée sur la tombe.

Notre effectif reste stable, malgré l'absence dans les diverses manifestations de nos adhérents âgés atteints de différentes incapacités. Lors de notre A.G., après le compte rendu moral et financier, le bureau sur place a été reconduit.

Président : Valette Armand

Vice-Président : Pouillard Roland

Secrétaire : Boisselier Christian

Trésorier : Saes Roger

Comme chaque année, les cérémonies du 8 mai et 11 novembre se sont déroulées aux Monuments aux Morts de Codognan et Vergèze. Les messages de l'Union Française des anciens combattants ont été lus par les enfants des écoles. Nous avons constaté une augmentation du nombre de participants à nos cérémonies. Un repas a suivi au Foyer Communal de Vergèze.

Les 16 mars et 7 septembre un repas dansant avec le «Trio Alliance» nous a réunis à la salle Dominienne de Codognan.

Le 1^{er} novembre, cérémonie au cimetière militaire de Vergèze où se trouvent les tombes de quatre soldats de 14/18 morts au champs d'honneur.

Le 5 décembre, dépôts de gerbes aux Monuments aux Morts de Codognan et de Vergèze en souvenir des victimes des événements en Algérie, Maroc et Tunisie.

En fin d'année nous avons rendu visite aux 14 veuves de nos camarades décédés et leur avons offert un colis de Noël.

Le bilan de notre travail

Pour Terre des Enfants, c'est la trente et unième année au secours des enfants les plus misérables de la planète. Quel bilan en tirer ? Pendant ces 30 années, la mouvance humanitaire a pris un caractère mondial : les dimensions politiques, économiques et financières des grandes O.N.G. sont désormais à l'échelle des grands flux internationaux et ce gigantisme a parfois entraîné des dérapages tant dans le domaine des dons que dans celui des buts poursuivis.

Quant à nous, notre dimension d'O.N.G. locale, nous permet d'assumer correctement une progression constante mais mesurée, tout en conservant les avantages liés au bénévolat : chaleur humaine, générosité, et don de soi.

Certes, notre organisation, notre efficacité, ne sont pas parfaites, mais ces carences sont compensées par l'enthousiasme, l'initiative, le dévouement des bénévoles, et par la fidélité des donateurs. Un Cabinet Comptable et un Commissaire aux Comptes ont certifié notre comptabilité. Le Conseil Général et le Ministère des Affaires Etrangères approuvent nos comptes et notre éthique dans le cadre de l'adoption internationale.



Chaque année, onze millions d'enfants meurent de faim avant leur cinquième anniversaire... Mais chacun des enfants du monde est une parcelle d'humanité, une parcelle de vie. Ce que nous faisons est utile, puisque nous allons en sauver le plus possible - plusieurs milliers cette année encore - et que les donateurs du groupe «TDE Codognan, Mus et Vergèze» y participent très largement.

Dans huit pays (Burkina, Colombie, Haïti, Inde, Liban, Madagascar, Roumanie, Togo) des enfants sont vivants grâce à vous, nourris grâce à vous, soignés grâce à vous, scolarisés grâce à vous, aimés par vous... ils ne vous diront pas forcément merci... je vous le dis en leur nom.

Eliane Carriere,

Présidente départementale.

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 Mouvement de secours immédiat et direct à l'enfance en détresse

SIÈGE SOCIAL

110, rte de la Camargue
30920 CODOGNAN

Tel : 04 66 35 25 51

Télécopie : 04 66 35 17 38

e.carriere.tde@wanadoo.fr

La Croix Bleue : pour aider et guérir

Le 21 septembre 1877 à Genève en Suisse, la Croix Bleue était créée par Louis Lucien Rochat.

C'est le 23 juin 1883, que la première section en France était créée par Pierre Barbier, ancien buveur, et Lucie Peugeot.

Enfin le 9 juin 1893, première conférence à Rouen avec les déléguées des 21 sections existantes. Préparation du groupement des « Sociétés et françaises de Tempérance de La Croix Bleue » et création du journal La Croix Bleue.

Le 8 mai 1904, déclaration à la Préfecture de Police de la Société Française dont le siège est 33, rue des Saint-Pères - 75005 Paris.

La Croix Bleue vise sans détour la

guérison des buveurs excessifs et des personnes dépendantes de l'alcool, par une démarche volontaire, personnelle libre mais assistée

dans le cadre d'une action collective et engagée de militants bénévoles ayant pour

la plupart eux-mêmes expérimenté l'efficacité de la méthode Croix Bleue. Toutefois ces démarches

individuelles sont reprises dans le cadre d'actions collectives locales, régionales et nationales.

Cette méthode est basée sur un accompagnement dont la spécificité consiste en un engagement d'abstinence de boissons alcooliques. Cette démarche s'effectue dans le cadre de plusieurs structures complémentaires, sections locales, groupes régionaux,

centre de postcure, maison d'accueil.

Cette association Loi 1901 est reconnue d'utilité publique.

Trois centres de postcure existent à F. Virac - 07150 Labastide de Virac ou Phare - 1, rue Alfonse Tanguy - 56104 Lorient et à

La Presqu'île - 1, rue du Président Allende - 62219 Longuenesse

1768 Membres sont regroupés en 12 régions et 88 structures locales.

Enfin une formation continue s'adresse à tous les membres. L'association édite un journal « Le Libérateur ».

La Croix Bleue section de Nîmes est présidée par M. Didier Véron, 40 rue de Vergèze 30920 Codognan Tel : 04 66 71 59 30 et : 06 09 09 40 65



Croix Rouge Française

Bilan année 2008



Une formation de PSC1

Les mêmes grands axes d'activités se répètent d'une année sur l'autre, à savoir le secourisme actif qui se concrétise en particulier par la tenue de dispo-

sitifs préventifs de secours à l'occasion de manifestations présentant des risques importants.

Plus de 3000 heures de bénévolat ont permis de satisfaire ces exigences.

Depuis le 1/01/2008, nous nous référons à un référentiel national des missions de sécurité civile qui constitue un guide méthodologique pour l'organisation des dispositifs préventifs de secours à personnes.

La formation :

Notre activité est très importante, 170 personnes ont été formées l'AFPS et 210 ont reçu l'initiation aux premiers secours.

Dans ce domaine, des modifications ont été apportées par le décret du

1/08/2007 (JO du 3 Août) aux gestes enseignés et désormais le PSC1 remplace l'AFPS.

L'enseignement du PSC1 (prévention et secours civique de niveau 1) intègre de nouvelles techniques, en particulier le traitement des hémorragies et les techniques de réanimation qui imposent désormais l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE).

Cet appareil permet de rétablir l'activité normale de cœur en cas de fibrillation (rythme cardiaque anarchique).

Suite à un décret ministériel, les défibrillateurs devraient arriver peu à peu dans les lieux publics.

Le Social :

L'aide alimentaire fonctionne d'octo-



L'équipe de secourisme

bre à mai, avec une distribution de denrées alimentaires par mois, tandis que parallèlement des aides se réalisent très fréquemment.

Le vestiaire est ouvert le jeudi de 13h30 à 16h00 rue des écoles à Codognan.

L'urgence :

L'équipe de secouriste a participé activement au dispositif de secours de la feria des vendanges à NIMES au mois

de septembre 2008.

Divers :

Toutes les personnes actives de la délégation subissent des recyclages annuels ou des formations initiales.

Contact : Délégation locale

CENTRE HENRY DUNANT

Rue de la Gare - 30310 VERGEZE

Tel : 04 66 35 32 27 - 06 15 88 43 43

06 84 83 82 49

Amicale des donneurs de sang bénévoles année 2008

L'amicale des donneurs de sang de Vergèze, Mus, Codognan, continue son

activité dans le domaine de l'information et de la sensibilisation aux dons du sang, en étroite liaison avec l'établissement français du sang de Nîmes.

Elle s'associe très étroitement aux actions de l'association par le don d'organes et de tissus humains.

Pour l'année 2009 le calendrier des collectes se présente de la façon suivante :

MERCREDI	7	JANVIER	2009
MERCREDI	18	MARS	2009



Une collecte de sang

MERCREDI	1	JUILLET	2009
MERCREDI	21	OCTOBRE	2009

Horaires : 14h00 19h30 au foyer communal de Vergèze

Quelques informations sur le sang :

Le sang est composé de cellules (globules rouges, globules blancs et plaquettes) baignant dans un liquide (le plasma) riches en protéines (albumine, immunoglobulines, facteurs de coagulation...).

Fonction du sang :

- Transporter l'oxygène et le gaz carbonique (globules rouges).
- Lutter contre les infections (globules blancs et immunoglobulines).
- Lutter contre les saignements (plaquettes et facteurs de coagulation).
- Maintenir la pression sanguine (albumine).

A partir d'un don du sang total, on peut en séparer les différents composants qui sont appelés des produits sanguins labiles (PSL) (concentré de globules rouges, concentré de plaquettes, unités de plasma) et fournir aussi aux malades le seul produit dont ils ont besoin.

Avec les PSL on peut aussi préparer des médicaments issus du sang.

Un échantillon de sang de donneur sera conservé pendant 5 ans afin de rechercher l'origine d'éventuelles anomalies non décelées au moment du don.

Cette possibilité contribue à améliorer la sécurité transfusionnelle.

Contact : Amicale des donneurs de sang bénévoles de Vergèze - Mus - Codognan

69 rue droite - 30310 Vergèze

Tel : 04 66 35 18 36

Portable : 06 15 88 43 43

Paroisse Catholique



Le Père Frédéric BASTIDON est le curé du district des Paroisses catholiques de Vergèze-Codognan, Aigues-Vives, Aubais, Gallargues le Montueux et Mus.

La communauté paroissiale se regroupe, pour célébrer l'Eucharistie le samedi soir et le dimanche matin. En semaine, la messe est célébrée dans les églises du district à 8h30 : mardi à Codognan, mercredi à Aigues-Vives, jeudi à Aubais. Le vendredi soir, à 18h, messe dans le village de Vergèze à l'église Saint-Félix.

Un accueil est organisé tout au long de l'année pour ceux qui souhaitent vivre avec Dieu les étapes de leur vie :

- Sacrement du baptême : prendre contact au moins deux mois avant la date retenue.

- Sacrement du mariage : les fiancés se présentent au prêtre au moins

un an avant la date souhaitée pour leur union.

- Sacrement des malades : pour la fête de Notre Dame de Lourdes, au cours de la messe, le sacrement des malades est donné à ceux qui le demandent.

- Sacrement de pénitence - réconciliation : permanence avant les grandes fêtes.

Le Prêtre visite les personnes qui ne peuvent pas se déplacer et qui souhaitent le rencontrer.

La Paroisse, c'est aussi des hommes et des femmes qui s'engagent au service de l'Eglise et des autres :

- Education et évangélisation des enfants et des jeunes : groupes de catéchèse, d'aumônerie, d'éveil à la Foi ainsi qu'un groupe d'A.C.E. (Action Catholique des Enfants).

- Aide aux personnes qui en ont besoin : Secours Catholique, Comité Ca-

tholique contre la faim et pour le Développement.

- Prière et réflexion : équipes du Rosaire, du M.C.R. (Mouvement Chrétiens des Retraités), M.C.C. (Mouvement des Cadres Chrétiens) et A.C.O. (Action catholique Ouvrière).

- Chorale pour que les célébrations soient plus belles.

Quelques événements importants de l'année écoulée :

- Noël : la Messe de la Nativité, animée par les enfants de Mus, a eu lieu pour la première fois à Notre-Dame d'Accueil. L'église était trop petite pour accueillir les fidèles.

- Autour de la galette des Rois, une rencontre a eu lieu à Aigues-Vives, avec une rétrospective de l'année écoulée.

- Au cours de la Veillée pascale, huit enfants, en âge scolaire, ont reçu les sacrements du Baptême et de l'Eucharistie, un enfant de 9 mois a été baptisé avec son frère et sa sœur plus âgés.

- 45 enfants ont fait leur première Communion dans les différentes Paroisses du district. Ils se sont préparés, plus particulièrement, au cours d'une journée vécue ensemble, à la Tour Carbonnière.

- 11 jeunes ont proclamé solennellement la Foi de leur Baptême au cours de la Messe le 12 mai. Pour vivre un temps d'église et se préparer à cette cérémonie, les jeunes ont vécu un temps de réflexion et de prières avec des témoins de la Foi : Aigues-Mortes avec Saint-Louis, Cabanoule avec les Religieuses Cisterciennes et Tour Carbonnière. Au terme de ces trois jours, les jeunes ont accueilli leurs Parents pour une veillée. Après le repas partagé ensemble, ils ont présenté Mère Térésa et Charles de Foucault.

- Les catholiques se sont retrouvés en juin pour un repas fraternel. Ils ont vécu ensemble un moment d'unité et de partage entre tous les villages qui constituent le district.



Profession de foi

- Pour la fête de Saint-Nazaire, en juillet, les fidèles se sont rassemblés nombreux, à la chapelle Saint-Nazaire à Aubais.

- Le samedi 15 novembre à 18h à No-



Repas paroissial

tre-Dame d'Accueil, Monseigneur Watbled, évêque du diocèse de Nîmes, a donné le sacrement de Confirmation à 17 jeunes des Paroisses du district et à 17 autres jeunes du secteur.

Projet pour 2009 : A l'occasion du jubilé : deuxième millénaire de Saint-Paul, tous les catholiques du district se retrouveront à la chapelle Saint-Nazaire d'Aubais : marche depuis Aigues-Vives avec jeu de découvertes pour mieux connaître l'apôtre. Journée de partage, de détente qui se terminera par la célébration de l'Eucharistie.

Contact

Le presbytère comprend :

L'église Notre-Dame d'Accueil
Le secrétariat des paroisses du district
(ouvert du lundi au vendredi de 9H30 à 11H30 et de 15H à 17H)
Les salles de réunions
La résidence du Curé

Adresse : 182, Avenue Emile Jamais
30310 VERGEZE

Tél : 04 66 53 28 47

Mail : district.catho.vergeze@orange.fr

Permanences de Monsieur le Curé
sans rendez-vous le samedi matin
de 10H à 11H à l'église
ou sur RV (prendre contact
avec le secrétariat)

Horaires des messes dominicales
Samedi soir à 18h en alternance
Aigues-Vives, Aubais ou Mus
Dimanche matin à Gallargues 9h et
à N.D.A. à Vergèze à 11h

Eveil à la Foi et Catéchèse Familiale
1 fois par mois : groupes du C.E.1 à
Aubais et à Vergèze
Pour les plus petits (5-6) une fois
par trimestre à N.D.A.
Catéchèse
pour les enfants des C.E.2
C.M.1et C.M.2

Des regroupements de tous les enfants
avec support D.V.D.

Aumônerie
Le samedi matin rencontre à 10H30 à
N.D.A. (6^{ème})
Une rencontre mensuelle pour les
jeunes du district (5^{ème} et +)

**En l'Eglise, les chrétiens sont
en marche.**

Paroisse Protestante

L'Eglise réformée propose de nombreux temps de rencontres, partages, réflexions, cultes,... ouverts à tous.



Sortie aux Iscles

Pour les enfants et les jeunes :

- Les enfants en âge d'école primaire ou les collégiens se retrouvent tous les 15 jours dans les écoles bibliques ou catéchisme pour découvrir les histoires bibliques ou les grands thèmes de la foi. A partir du catéchisme (11-15ans), les questions des jeunes gens sont reprises à la lumière de la Bible.

Pour les jeunes (15-20 ans) :

- Groupe de jeunes avec d'autres paroisses du secteur. Sorties, camp d'été...

Pour les adultes :

- Etudes bibliques tous les 15 jours : nous relisons actuellement des textes du livre de la Genèse (La création, Adam et Eve...) en nous attachant particulièrement à l'étude et au partage autour du texte biblique.

- Rencontre-Débat : tous les mois, une soirée est consacrée à un thème d'actualité, de société... (Par exemple : les médias, l'humanitaire, l'économie, l'agriculture...) avec un intervenant et un échange sur le thème. Ouvert à tous !

Pour tous :

- Culte dominical : tournant entre les 4 villages de la paroisse (Codognan, Aigues-Vives, Mus, Gallargues). Tous les dimanches à 10h30.

- Week-end familiaux avec des thèmes
- Rencontres de maison : rencontres à domicile chez une personne qui invite des amis et le pasteur pour un temps de partage et convivialité.

- Repas conviviaux, confection d'oreillettes, loto... nous donnent aussi l'occasion de nous retrouver.

- Sortie et voyage sont aussi au pro-

gramme de la paroisse : cette année nous avons organisé à l'automne une sortie à la manade Blatière et programmons pour ce printemps 2009 un voyage d'échanges avec l'Eglise Réformée de La Haye (Hollande).

- Une étroite collaboration avec la municipalité permet aussi au Temple de Codognan d'accueillir des concerts, expositions... pour le plus grand bonheur de l'ensemble de la population !

Vous pouvez retrouver tous les détails de nos activités sur le journal paroissial trimestriel «Le Souquillon» qui peut vous être distribué sur papier ou par internet.

Pour tous renseignements :

Pasteur Thierry Faye
126, rue de Vergèze - 30920 CODOGNAN
tel : 04 66 71 56 07
thierry.faye@protestants.org

Association de l'Arche

L'Eglise de l'Arche, association loi de 1905, est le prolongement direct de l'Arche de Noé, association loi de 1901 créée en 1977, dont le but était l'accueil de personnes en difficulté.

Aujourd'hui l'Eglise de l'Arche fait partie de la CEEF (Communione des Eglises de l'Espace Francophone) et par extension de la Fédération Protestante de France.

Nos projets

Nous avons souhaité cette année ouvrir le plus largement possible les activités de l'Eglise à tous afin de partager notre foi. Pour concrétiser cette envie, nous vous invitons à participer à divers événements :

Cultes «cafés croissants» :

Le dimanche matin, une fois tous les deux mois à 10h30, l'Eglise ouvre ses portes pour se retrouver autour d'un buffet. A cette occasion des témoignages, des chants et diverses animations permettront de partager ce que nous vivons. Les prochains cultes «café croissants» auront lieu le 25 janvier, le 22 mars et le 24 mai prochains.

Balades :

Chaque mois, une sortie permet de se retrouver dans un moment de détente autour de la découverte d'un site, d'une «randonnée familiale»... Nous avons prévu, entre autres, la visite du zoo du Lunaret au mois de janvier, une sortie au Mont-Aigoual en février, ou encore une promenade à l'oppidum d'Ambrussum pour le mois de mars.

Et encore :

Un peu avant les fêtes de Noël un repas festif est organisé dans les locaux de l'Eglise. Ce repas, ouvert à tous, est l'occasion de passer un bon moment autour des animations préparées par les enfants et les adultes (sketches, chants, témoignages...).

Au mois de juin, un repas concert en plein air est l'occasion d'inviter familles et amis.

Les enfants sont actuellement en train de préparer une comédie musicale qui sera présentée en fin d'année scolaire.

La vie de l'Eglise

Le culte dominical débute à 10h00, avec un petit déjeuner à partir de 9h00 pour ceux qui le désirent.

Des réunions ont lieu dans les maisons en semaine, et le vendredi à 20h30 nous nous réunissons pour prier à l'Arche.

L'Eglise reçoit aussi des orateurs extérieurs lors de différents week-end. C'est l'occasion d'approfondir certains thèmes.

Un groupe composé de plusieurs musiciens et chanteurs se réunit chaque semaine et dirige la louange durant les cultes.

Les enfants :



Le dimanche matin, trois groupes fonctionnent pour les enfants et les jeunes de 1 à 15 ans. Ils participent à des activités et reçoivent un enseignement autour de la Bible.

Le mercredi après-midi, des activités sont proposées. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous contacter.

Infos pratiques

L'équipe pastorale composée de deux couples sous la présidence de Daniel Ribe est à votre service pour répondre à toutes vos questions, vous recevoir et vous écouter si vous désirez une rencontre personnelle ou une visite à votre domicile.

Pour nous contacter ou nous rendre visite :

Culte : tous les dimanches à 10h00

Réunion de partage biblique :

le mardi à 20h30 dans les maisons à Codognan, Uchaud ou Lunel et le mercredi à Nîmes (contactez-nous pour connaître le lieu exact).

Réunion de prière :

tous les vendredis à 20h30 à l'Eglise de l'Arche.

Eglise de l'Arche
Route du Cailar - 30920 Codognan

Tel : 04 66 35 43.91
Email : daniel.ribe@wanadoo.fr
www.eglise-arche.com



Eglise Méthodiste



Début septembre, notre église a accueilli un nouveau couple pastoral Madame et Monsieur Pascal MAURIN. Ils arrivent d'une région très proche, les Cévennes et sont prêts à s'investir dans leur nouveau ministère à Codognan. Déjà pleins de projets, ils seront vite connus dans le village qu'ils habiteront du jeudi au dimanche. Le début de la semaine, ils seront à Saint Jean de Valérisclle où Monsieur Maurin effectuera un autre mi-temps de son ministère. De ce fait, nous aurons quelques changements dans l'ordre des cultes qui seront indiqués tous les mois sur le panneau d'affichage devant la Chapelle méthodiste. Un culte sera prévu à partir de décembre, le vendredi en fin d'après midi pour les personnes qui ne peuvent être disponibles le dimanche.

Notre église de Codognan (implantée depuis 1865 dans notre village) ainsi que d'autres églises méthodis-

tes de la région se sont réunies en une Union nationale avec des églises d'Alsace, rejoignant ainsi une grande Union à l'échelle mondiale. Ce qui nous permet de recevoir quelquefois des amis alsaciens et nous font connaître d'autres amitiés. Cela nous enrichit mutuellement.

Nous partageons beaucoup également avec l'église méthodiste de Ca veirac et nous nous rencontrons à l'occasion de cultes en commun suivis de repas partagés.

En semaine, chaque jeudi, dans une maison amie, nous nous retrouvons autour de la Parole de Dieu pour l'étudier dans un partage amical. Le vendredi, deux fois dans le mois, ce sont des dames qui se retrouvent aussi pour partager bon nombre de questions et surtout trouver des réponses à la lumière de la Bible.

Le jeudi de l'Ascension, notre église

a été invitée à CORBES dans la région d'Anduze pour écouter l'un des responsables du C.P.D.H. (Comité Protestant pour la Dignité Humaine) Il nous a fait part de tout ce qui était entrepris par leurs actions auprès des autorités du pays, du gouvernement afin de soutenir les droits de ceux qui sont souvent rejetés.

Au mois de juin, un ancien groupe de jeunes de notre église, a décidé de passer une soirée à évoquer les souvenirs et leurs parcours, maintenant qu'ils sont devenus des quadragénaires !...

Pour tous ceux qui seraient intéressés par les activités de la Chapelle Méthodiste :

CONTACT :

Pasteur Pascal Maurin
tel : 04 66 73 76 15

La Boule Amicale

Cette année encore la Boule Amicale a vu son effectif augmenter de façon significative : 143 sociétaires (licenciés + carte membres) contre 113 l'année dernière.



Les 17 concours organisés de mars à octobre ont connu une bonne participation que ce soit à pétanque, au jeu provençal mixte ou vétérans.

Cette année, de nombreuses équipes ont participé aux différents qualificatifs ou championnats du Gard.

Nos sociétaires David Virebayre et Jacques Marcot associés à Cédric Marcot ont remporté à Vergèze le challenge Marcot/Daudé/Léonard au jeu provençal.

La société a engagé une équipe dans la coupe du Gard Vétérans à pétanque. Après être sortie première de sa poule 7 victoires et 1 défaite, elle s'apprête à disputer les 1/4 de finale aux Salles du Gardon.

Entre deux parties de boules, les sociétaires ont pris quelques mo-

ments de détente. Au moins de janvier le Gâteau des Rois a permis aux nouveaux adhérents de faire connaissance.

Au mois de mai, direction Marseille où les participants ont pu flâner sur le Vieux Port et la Canebière. Ensuite direction Cassis où après le repas tout le monde embarqua pour la visite des Calanques.

Au mois de juin malgré un temps un peu frais pour la saison, la journée des boules (petit déjeuner, paella, grillade, concours de boules) a réuni 115 personnes.

Enfin le repas annuel a eu lieu au mois d'octobre où l'on a pu constater que certains étaient plus à l'aise sur le jeu de boule que sur la piste de danse.

Yoga & Santé

Après une année 2007/2008 qui s'est terminée par un léger excédent, la saison en cours se présente sous les meilleurs auspices.

Nous avons décidé de modifier notre fonctionnement en dispensant les cours de yoga, le mercredi, suivis d'une heure de méditation zen, le vendredi étant réservé à des soirées à thème, tel que la connaissance de soi, la phytothérapie, les fleurs de Bach, les huiles essentielles...

Le mercredi, 31 personnes participent aux cours de yoga et 16 aux séances de méditation.

Quant aux soirées des vendredis, ouvertes à tous, elles regroupent une dizaine de personnes.

Si vous êtes intéressée(s), n'hésitez pas à nous contacter.



Bureau :

Présidente : Mme Belin

Tél : 04 66 35 11 45

Trésorière : Mme Alinat

Secrétaire : Mme Bertrand

Codogym : contre la sédentarité

Les activités physiques stimulent la flexibilité et la capacité du cerveau à répondre aux circonstances de l'environnement. C'est pourquoi, la gymnastique volontaire est pratiquée sans esprit de compétition. Elle s'adresse à tous, à travers la gym douce, tonique, step et la marche.



Quatre animatrices interviennent lors des cours dont voici le détail :

Lundi :

10h00 / 11h00 gym douce
18h30 / 19h30 gym tonique
19h30 / 21h00 step

Mardi

14h00 / 15h00 gym tonique
ou stretching

Mercredi

19h30 / 21h00 step

Jeudi

10h00 / 11h00 gym douce
14h00 / 15h00 gym tonique
ou stretching
18h30 / 19h30 gym tonique

Les premiers bienfaits d'une activité sportive se trouvent dans l'échange. Entretenir sa forme avec d'autres pour

partager, découvrir et s'enthousiasmer.

Le souhait de Codogym est la lutte contre la sédentarité ce qui conduit à créer une demi-journée par semaine de marche sur les sentiers, tout autour du canton ainsi que la Voie Verte de Sommières à Caveirac, ou de Vauvert-Gallician.

Ces circuits sont accessibles à toute personne en bonne santé, sans entraînement particulier et la durée est de 2 heures environ (6 à 7 km) de terrain plat.

Depuis le 31 Janvier 2008, de plus en plus de personnes participent à cette activité et le groupe s'étoffe. D'autres sorties sont envisagées, mais pour cela il faut des volontaires.

Les faits marquants de 2008 :

- Cinéma à Nîmes - Opérette à Vauvert - Expositions
- Organisation d'un Loto
- Participation au nettoyage du rhony

- Stage stretching et hygiène de vie
- Journée des associations

Les projets pour 2009 :

- 31 Janvier : Fêter les 30 ans du Club (repas - spectacle)
- Intensifier les sorties culturelles ou autres découvertes
- Thalasso en Mars (date à déterminer)
- Se rapprocher éventuellement des clubs existants.
- Marche du mercredi
- Instaurer une sortie pédestre d'une demie ou 1 journée (fréquence à déterminer)

Le bureau :

Présidente : Suzanne Lesel

Trésorière : Michèle de Revieri

Step : Chantal Ségatti

Ainsi que Dominique Tasseli, Hélène Sario, Cl-Annie, Nadine et quatre animatrices compétentes.

<http://codogym30920.spaces.live.com/>

Karaté club : ambiance sérieuse et familiale



Compte-rendu des activités du club de karaté.

Ce sont 69 pratiquants qui ont pris leur licence officielle de karaté au club de Codognan lors de la dernière saison 2007-2008, 18^{ème} année d'existence du club.

Parmi eux, il y a 18 féminines et 41 jeunes. Les cours sont répartis en trois : enfants de 1 heure chacun les mardis et vendredis, cours ados de 1h30 le mardi et un autre d'une heure le jeudi, trois cours adultes, deux de 1h30 les lundis et les jeudis et un de 2 heures le samedi matin. Ces cours sont dispensés par trois ceintures noires formées au club et titulaires du diplôme d'instructeur fédéral (DIF).

Cette saison, deux adultes, Mohamed Ourhi et Alain Denis ont obtenu leur ceinture noire. Deux ont suivi également une formation d'enseignants payée par le club : Mohamed Ourhi le diplôme d'instructeur fédéral (DIF) avec plus de 80 heures de formation et Jamel Sidi Yaoub, le diplôme d'animateur fédéral (DAF).

Côté sportif, 12 enfants ont représenté Codognan à travers diverses compétitions officielles.

En technique (kata) six sont sortis des compétitions départementales,

Fabien, Helies, Anna, Chloé, Robin et Émilie pour concourir au niveau ligue. Chloé, Robin et Émilie se sont qualifiés ensuite pour l'inter-région à Marseille afin d'y rencontrer les meilleurs de la zone sud de la France.

En Kumite (combat), sur les quatre engagés, Alix, Redwane, Fabien et Anthony les deux derniers se sont qualifiés pour la ligue. Après avoir rencontré les meilleurs du Languedoc-Roussillon, Anthony s'est qualifié pour l'inter-région à Marseille. Chez les cadets, Guillaume est aussi sorti de la compétition départementale mais qualifié il n'a pas pu poursuivre sur sa lancée puisque privilégiant ses études.

Des stages gratuits se sont déroulés au dojo. L'un l'a été avec une ceinture noire 4^{ème} dan sur la self-défense. Deux autres ont été programmés, l'un avec un expert fédéral 7^{ème} dan fin avril et l'autre sur la découverte de la pratique du sabre courant mai.

Côté activités extra-sportives, un arbre de Noël avec spectacle a été or-

ganisé pour les fêtes de fin d'année, une journée portes-ouvertes a eu lieu en fin de saison ainsi qu'une remise de récompenses pour les enfants suivie d'un pot amical au parcours de santé. Une sortie «club» avec la visite du Midi Libre s'est faite le 28 juin pour clôturer la saison.

La reprise de la nouvelle saison s'est bien effectuée malgré des heures de cours réaménagées. Des cours ont lieu tous les jours :

lundi soir : adultes

mardi soir : jeunes et ados

mercredi soir : compétition

jeudi soir : ados et adultes

vendredi soir : jeunes

samedi matin : adultes

Le nombre de licenciés reste dans la moyenne puisque ce sont 56 adhérents qui ont repris leur adhésion. Cette saison s'annonce aussi fructueuse que les précédentes et toujours dans ambiance sérieuse mais familiale.

**Renseignements : 04 66 35 37 40
06 32 32 33 98**

Codognan Tennis Club

Cette année, le club enregistre une augmentation des effectifs de 20% avec 75 licenciés dont 37 jeunes. L'école de tennis, encadrée par le professeur Nicolas Lemaire, compte 33 inscrits dont 6 en mini tennis.



En championnat, 8 équipes ont été engagées :

- En senior : 1 équipe dames et 2 équipes messieurs
- En +35 ans : 1 équipe dames et 3 équipes messieurs
- En +45 ans : 1 équipe messieurs en promotion d'honneur

Côté activité, le club a innové en organisant une journée à l'Open 13 de Marseille, en collaboration avec le Tennis Club de Calvisson. Une trentaine d'adultes et jeunes a participé à cette journée et a pu apprécier la technique de Gasquet, Djokovic, Youzhny et autres. Cette sortie a été une vraie réussite et sera sans doute renouvelée.

site et sera sans doute renouvelée.

La saison de l'école de tennis s'est terminée par un après-midi ludique encadré par les membres du bureau, goûter et distribution de lots à la clé.

Brasucade et grillades sont venues clôturer l'année sportive avec une bonne participation des adhérents jeunes et moins jeunes.

Le tournoi annuel homologué s'est déroulé du 28 Août au 14 Septembre, comptant 145 joueurs soit 140 matchs sur 17 jours.

Franc succès pour la soirée moules frites et la soirée grillades pendant le tournoi.

A noter le bon déroulement du tournoi grâce à l'implication de tous les membres du bureau et le fair-play de tous les joueurs.

Pour tout renseignement, vous pouvez consulter le site du club : www.club.fft.fr/codognantennistclub



Le Bureau :

Président : Jean-Paul Benoit

Vice Président : Robert Razier

Secrétaire : Evelyne Benoit

Vice Secrétaire : Claudéric Boissier

Trésorier : Nicolas Durand

Vice Trésorier : Dominique Magan

Membres : Régine Clanet, Danyck Carreau, Joaquim Moralès, Jérôme Maubé, Valentin Carreau.

Ste de chasse St Hubert

Président : M. Daniel HUGUES

De nombreuses activités rassemblent les chasseurs, tout au long de l'année.

La société de chasse a eu un stand très apprécié par tous, lors du Forum des associations.

Nombreux, adultes et enfants sont venus voir les animaux et s'intéresser aux activités multiples des chasseurs, surtout en ce qui concerne le respect de la nature.



Stade Olympique Codognanais

Le S.O.C. compte près de 120 licenciés dont 70 dans les sections de jeunes et 50 en catégorie senior. Le bureau de ce club de foot est composé de 12 dirigeants. Son Président est Hervé DEPRES, son trésorier est Thierry SINIBALDI et son secrétaire est Jacques FRANCON.

Cette saison le S.O.C. a réussi à engager une équipe de moins de 13 ans dans un championnat de district en plus des deux équipes de benjamins et des deux équipes de poussins.

La volonté du S.O.C. est, depuis 2 ans, de mettre en place une politique de formation des jeunes et de permettre aux jeunes de Codognan d'évoluer dans le club de football de leur village. L'objectif pour l'année prochaine est d'engager des équipes en débutants, en poussins, en benjamins, en moins de 13 ans et de créer une équipe en moins de 15 ans. Pour atteindre ces objectifs, le club cherche des personnes bénévoles pour s'occuper de ces enfants le mercredi et le samedi.

En ce qui concerne les équipes seniors l'objectif est de permettre aux deux équipes de monter dans les divisions supérieures.

Pour ce faire, le S.O.C. a recruté un entraîneur diplômé plein d'ambitions. Franck BIY AMOU, qui a fréquenté le centre de formation de l'A.S. Saint Etienne puis a évolué un temps chez les pros. Franck est également l'entraîneur des moins de 13 ans.

Le S.O.C. met en place depuis l'été 2008 des stages de football pour les jeunes. En effet, l'été dernier un stage d'une semaine à Antibes avec à la clé un match de football entre l'A.S. MONACO et le P.S.G. a été proposé par le club et une trentaine de jeunes de Codognan et d'autres villes ont participé à ce stage.

Fort de cette expérience, le club proposera un nouveau stage d'une semaine lors des vacances de la

Toussaint du 27 au 31 octobre prochain au complexe des Mourgues à Codognan.

Le S.O. Codognan a un bureau jeune puisqu'il a été élu en juin 2007, et le travail effectué depuis est considérable, mais le S.O.C. est conscient de ses limites et fait donc appel aux personnes qui souhaitent apporter leur aide pour développer encore plus ce club. Si vous êtes intéressé pour donner un petit coup de main vous serez le bienvenu alors n'hésitez pas à contacter Hervé DEPRES au 06 27 56 46 07

Le S.O.C. fait appel également à tous les artisans, aux commerçants et à toutes les entreprises qui souhaitent sponsoriser les activités du club (stages, tournois, compétitions, publicités...) alors n'hésitez pas à nous aider dans notre développement et surtout pour nous permettre de créer et de maintenir des équipes de jeunes footballeurs dans notre village.

Au plaisir de vous voir nombreuses et nombreux encourager nos équipes le samedi ou le dimanche au stade des Mourgues !

Contacts :

Hervé DEPRES : 06 27 56 46 07

Jacques FRANCON : 06 50 24 65 65

Franck BIY AMOU : 06 62 48 85 43

Entraînements des sections de jeunes :

Poussins :

mercredi de 15h00 à 17h00 (stade des Mourgues).

Contactez Alain GARNIER au 06 14 92 06 65

Benjamins :

lundi de 17h15 à 18h45 (vieux stade),
mercredi de 14h00 à 16h00 (stade des Mourgues).

Contactez Christophe GARCIA au 04 66 51 34 28

Moins de 13 ans :

mercredi de 18h30 à 20h00 (stade des Mourgues ou vieux stade),
vendredi de 18h30 à 20h00 (stade des Mourgues ou vieux stade)

Contactez Franck BIY AMOU au 06 62 48 85 43



L'association «Le thym et la cigale»

L'association «Le thym et la cigale» est encours de création. Vous qui aimez la nature ! Vous avez envie de découvertes au travers de sorties de botanique, d'échanges de savoir oubliés, de manifestations sur la nature, l'homme et son environnement... Rejoignez-nous.

Tai Chi Chuan «Le vent dans les roseaux»

Sur la voie de l'harmonie, c'est la cinquième année de Taï Chi Chuan à Codognan qui a débuté en septembre dernier. Nous atteignons maintenant la cinquantaine d'adhérents, de Codognan et des environs. Les débutants découvrent un enseignement, une pratique, mais aussi, grâce aux liens qui se sont créés, un groupe attentionné et harmonieux. Le travail réalisé commence à porter ses fruits, autant pour chacun que pour le groupe. Les séances sont toujours très attendues par les plus anciens, maintenant plus fins observateurs dans leur pratique, ainsi que par les débutants, dans l'enthousiasme de leurs découvertes.

De septembre 2007 à juin 2008, plusieurs activités nous ont regroupé: Spectacle tibétain à Nages, le repas de Noël, une conférence sur le Yi King, oracle philosophique chinois à Nîmes, deux balades Taï Chi autour des moulins à Calvisson et autour de Junas en mai, un repas de fin d'année au parcours de santé, tournage d'un film (visible en partie sur notre site internet). En complément des séances hebdomadaires, l'association a organisé un stage de perfectionnement en janvier ainsi qu'un week-end Taï Chi, massage et relaxation en Cévennes, fin août. Deux élèves ont participé au stage d'été national de 5 jours avec notre grand maître chinois, Chu King Hung, fondateur



de l'école ITCCA.

Cette année, les séances ont lieu à la Salle du Peuple le jeudi à 18h15 pour les débutants et à 19h30 pour les avancés.

Bien que le Taï Chi Chuan soit principalement pratiqué pour la détente physique et mentale, il s'adresse également aux personnes souhaitant pratiquer un

art martial interne, non-violent, développant le mouvement juste, dans l'intention et l'énergie.

Pour plus de renseignements, visitez notre site internet : <http://taichi.codognan.free.fr>
mail : taichi.codognan@free.fr
ou contactez le **04 66 53 61 99**
Tai Chi Codognan

La crèche «les p'tits lapins»

Un lieu de vie ouvert, source de rencontres et d'échanges sur le village.



Géré depuis 2005 par la communauté de communes Rhône-Vistre-Vidourle, ce lieu a pour vocation l'accueil et l'accompagnement des plus petits et de leurs parents.

Résolument tournés vers une dynamique d'éveil ouverte sur la diversité (supports d'exploration et d'expression différents, diversité culturelle, peinture tous azimuts...), la crèche accueille des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans (accueil périscolaire le mercredi et les vacances scolaires pour les plus grands).

L'équipe présente, porteuse de projets, est attentive à l'enfant dans le souci que la socialisation de celui-ci et la rencontre avec les autres (si importante mais parfois difficile aussi) se fasse le plus possible en douceur.

Favoriser la prise d'initiative et accompagner l'enfant vers l'autonomie font partie des points qui guident la

pratique des professionnels.

Des sorties sont organisées régulièrement (marché, petites balades au parcours de santé...), souvent avec la participation de parents lorsqu'il s'agit de moments particuliers. C'est l'occasion de partager des moments de vie très sympa avec les familles : petites sorties «cinéma», visites à la médiathèque de Nîmes, à la minothèque (à Nîmes également), acrobanches, spectacles...

Une passerelle régulière s'est instaurée (tous les 15 jours) avec la bibliothèque de Codognan avec la collaboration très active de Mme Yvette Robert. Cela contribue à susciter l'intérêt des enfants pour le livre et les histoires. Les plus grands participent à cette sortie en petit groupe et ramènent des livres sur la structure qui sont lus avec l'ensemble des enfants.

La crèche essaye également de répondre au mieux aux besoins d'accueil

exprimés par les familles. Outre les contrats d'accueil réguliers proposés (c'est-à-dire une place généralement réservée pour toute l'année), il existe également de l'accueil occasionnel (cela allant de l'heure de présence à la journée complète).

En bref, la crèche c'est avant tout un lieu de vie pour les enfants, mais c'est aussi un lieu de rencontre pour les familles et donc à travers cela une ouverture sur la vie du village et sur l'ensemble de la communauté de communes.

Contact :

Les P'tits Lapins
467, route de Vergèze
30920 Codognan
Dir : Nicolas Quillé
Tel : 04 66 35 00 31
e-mail : creche.codognan@wanadoo.fr

Ecole maternelle «Les p'tits loups»

La rentrée 2008-2009 a vu l'arrivée de 3 nouvelles enseignantes : Marie-Claire (classe de petits- moyens), Sarah (classe de moyens- grands), et Christelle (qui assure le 3/4 temps d'Isabelle, chez les moyens-grands, ainsi que la décharge de direction chez les tout petits-petits).



Grâce à l'ouverture de la 5^{ème} classe, nous avons des classes moins chargées que les années précédentes et cela nous a permis d'accueillir des enfants de 2 ans ; mais, malheureusement, cette classe fermera certainement à la rentrée prochaine, l'Inspecteur d'académie, considérant que nous sommes en sous-effectif...

En tout cas, cet «effectif allégé» a fait que la rentrée s'est passée dans des conditions idéales : calme, possibilité de mieux s'occuper des petits dont c'était la 1^{ère} rentrée et de les mettre en confiance.

Les projets ont débuté très rapidement :

- participation de la classe d'Isabelle à Art Pantin,
- visite de la boulangerie de Codognan, dans le cadre de

la semaine du goût, pour la classe d'Alexandra.

Le temps passe très vite et bientôt nous aurons notre spectacle de Noël, puis juste avant les vacances le Père-Noël viendra nous rendre visite à l'école...

Nous espérons pouvoir refaire un carnaval en musique où, petits et grands, seront déguisés pour défiler dans quelques rues de notre village.

Les classes de Sarah et d'Isabelle vont participer à un projet «opéra». Un interve-



nant du théâtre de Montpellier viendra plusieurs fois à l'école, et, au mois de mai, les enfants iront à l'Opéra comédie voir un spectacle.

A partir du 18 novembre 2008, nous accueillerons, chaque mardi après-midi, une assistante anglaise qui interviendra pour les grands.

Les moments «clés» de l'année seront immortalisés sur un DVD que nous vendrons juste avant la fin de l'école...

D'autres surprises auront lieu au long de cette année scolaire... en espérant que tous nos enfants garderont un souvenir inoubliable de leur passage à l'école maternelle de Codognan...



Ecole primaire «Les Cèdres»

Une rentrée scolaire de plus qui s'est déroulée tout en douceur : 160 élèves au départ, à mener jusqu'en juin.

Objectif ! améliorer les connaissances et les performances de chacun.

Les temps forts de l'école restent les moments de convivialité : à noter le loto du 22 novembre et très certainement la kermesse en fin d'année, très appréciée l'an dernier.

L'école s'ouvre à l'extérieur : visites, sorties, expositions... Rencontre avec les musiciens de l'orchestre d'harmonie de Montpellier/Jacou, avant d'assister au spectacle. Chacun s'essaie à la trompette ou au basson !

Puis le départ en classe de découverte en mars 2009, pour la totalité des élèves. L'école «déménage» et sera en visite à Méjannes le Clap du 16 au 20 mars. Activités de sport extrême, cinéma, théâtre, équitation. De quoi apprendre... sans en avoir l'air !



Les SERVICES

La Poste

L'opération «Souriez vous êtes à la Poste» a séduit les usagers.



L'opération «Souriez vous êtes à la Poste» s'est déroulée dernièrement durant trois jours au bureau local du village. Mais à Codognan, de ce côté là, la population est servie toute l'année.

Qu'importe, pour cette opération ponctuelle, pilotée par la direction de l'établissement, les charmantes hôtesse toujours deux codognanaises avaient décidé de mettre les petits plats dans les grands et d'offrir de leur propre initiative café et petits gâteaux à chaque visiteurs.

Des colis cadeaux au goût authentique des Cévennes étaient également mis à la vente. Bien que souvent surpris par cette action de promotion, les usagers ont apprécié la générosité du geste et ont profité pour poser quelques questions. Christiane et Nathalie les ont donc rassurés notamment sur la question du devenir du bureau local ou sur ce qui allait changer pour la proximité du service la recapitalisation de La Poste en 2009.

Cela a également été l'occasion de renseigner les intéressés sur les métiers de La Poste et leur évolution.

Trois jours de fête riches en contacts à tous les niveaux donc.

Horaires d'ouverture du bureau de Poste de Codognan

Lundi au vendredi : 9h à 12h et 13h30 à 16h30 - Levée du courrier : 15h15

Samedi : 9h à 12h - Levée du courrier : 11h

La Présence postale est toujours assurée par Christiane et Nathalie pour le service et l'accueil guichet.

Les conseils financiers sont assurés par Mlle Mondon et Mme Deblock, sur rendez-vous.

Du nouveau en gare SNCF de Vergèze/Codognan !



Au niveau de la gare :

- bâtiment voyageur entièrement rénové.
- quais rehaussés et rallongés.
- remplacement des deux rampes d'accès destinées aux personnes à mobilité réduite.
- tableaux d'information dynamiques sur les quais et dans le hall de la gare.

- tableaux d'affichage et présentoir aux couleurs de la région Languedoc-Roussillon.

- nouveaux horaires d'ouverture de la gare : du lundi au jeudi de 7h45 à 11h45 et de 14h00 à 17h00 - le vendredi de 11h à 13h et de 14h à 18h45

A noter : des projets à l'étude concernant le parking autos et vélos.

Au niveau des tarifs :

Avec la gamme tarifaire VIA : Via Etudes, Via PRO, Via Liberté et les abonnements KARTATOO ETUDES ou PRO permettent de combiner les TER avec les transports en commun de Montpellier et de Nîmes.

CONTACT TER

Languedoc-Roussillon

0 891 700 900 *0,23€TTC/mn

du lundi au vendredi de 7 heures à 20 heures

le samedi de 09 heures à 14 heures

Au niveau de la desserte :

Notamment avec 4 relations TER supplémentaires depuis juillet 2008.

Nîmes → Vergèze - Codognan → Montpellier (tarif normal Vergèze - Montpellier : 6h30)

Nîmes	6.36	6.54	7.20	7.58	12.28	14.54	17.00	17.36	18.08	18.35
Vergèze Codognan	6.46	7.05	7.30	8.09	12.39	15.05	17.15	17.47	18.18	18.52
Montpellier	7.18	7.30	7.55	8.32	13.08	15.28	17.54	18.15	18.41	18.22

Montpellier → Vergèze - Codognan → Nîmes (tarif normal Vergèze - Nîmes : 3h20)

Montpellier	5.59	7.24	7.51	8.06	12.26	13.49	16.59	17.52	18.34	19.31
Vergèze Codognan	6.26	7.45	8.14	8.28	12.50	14.09	17.26	18.28	18.55	19.52
Nîmes	7.11	7.57	8.26	8.38	13.18	14.18	17.37	18.40	19.06	20.01

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR)

Déclarée en 1976, l'association locale ADMR de Vergèze est, aujourd'hui, animée par sept bénévoles :

- TANFIN Michel, Président - BOYER Patricia, Vice-Présidente - BASTIDE Bernard, Trésorier - DONCK Gérard, Secrétaire - CEAROLO Marie, Membre - CROUZAT Luc, Membre - JUSTADO Christiane, Membre. Une assistante administrative, Myriam CAMUS est présente du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00 et de 16h30 à 18h00 du lundi au jeudi.

«Aider chacun à bien vivre chez soi en créant des emplois» tel est l'objectif de l'ADMR.

Pour cela, l'association de Vergèze intervient sur plusieurs communes environnantes : Codognan, Mus, Gallargues le Montueux, Aigues-Vives, Vestric et Candiac et propose plusieurs types de services aux familles, aux personnes âgées, aux personnes handicapées :

Aide à la vie quotidienne :

- Ménage, repassage, préparation des repas - Soutien aux personnes âgées ou handicapées pour les actes essentiels

de la vie quotidienne - Garde d'enfants à domicile - Petit bricolage/Petit jardinage.

Action Socio-éducative :

- Accompagnement et soutien individualisé aux familles fragilisées.

Aide à l'Amélioration et à l'Adaptation de l'habitat :

- Un service qui fait le lien avec les organismes financeurs et qui veille au règlement des primes.

Pour ces 3 services, cela représente en 2008 un total de 37 109 heures (33421 en 2006, soit une augmentation de 11,03%) pour 355 familles aidées.

Télé-Assistance : (en partenariat avec la Municipalité de Vergèze)

- Un service 24/24 et 7/7 qui permet d'alerter un tiers pour un secours - 67 personnes domiciliées à Vergèze bénéficient du système

de télé-assistance ADMR.

Soins Infirmiers à domicile :

Un secrétariat et une infirmière coordonnatrice qui solutionnent vos recherches d'infirmières et d'aide-soignantes à domicile. Ce service intervient dans les communes des 2 cantons d'Aimargues et de Sommières pour une quarantaine de patients chaque jour.

Au 1^{er} octobre 2008, l'association ADMR de Vergèze employait 48 salariés dont 14 relevant du Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD).

Les grands événements de l'année 2007 :

- Le développement des deux nouveaux services : **Gardes d'enfants à domicile** - **Petit bricolage/petit jardinage** - Une démarche qualité devant aboutir au cours du 1^{er} semestre 2009 sur la **certification NF X50-056** (norme relative aux services à la personne).

Contact

II, Rue Neuve BP 10

30310 VERGEZE

Tél : 04 66 51 43 87

Fax : 04 66 88 84 92

Présence 30

Notre réseau associatif Présence 30 propose, sur tout le Gard, une gamme élargie de services d'aide à domicile et dans le secteur agricole. Riche de 25 années d'expérience, doté d'une constante capacité à réagir et à s'adapter, il met son savoir-faire au profit de chacun (agricole

ou rural) sans distinguer son régime de protection sociale d'appartenance.

En s'appuyant sur une organisation délocalisée (conseillers emploi, responsables bénévoles, élus) et des partenaires de choix (Municipalités et autres collectivités locales, Conseil Général, Organismes de protection sociale, Associations...), notre réseau Présence 30 reste en permanence à l'écoute du terrain pour répondre à l'ensemble des besoins

exprimés en matière de proximité.

L'aide domicile

Afin d'éviter la rupture avec votre environnement familial, bénéficier d'une aide pour accomplir certains gestes de la vie courante, améliorer votre qualité de vie et donner du temps à ceux qui vous entourent, AMPAF propose des services ayant reçu agrément qualité:

• Si vous êtes retraité(e) ou mères de

famille, si vous répondez à certaines conditions de ressources, vous pouvez bénéficier de l'AIDE MÉNAGÈRE. Une prestation qui fait l'objet d'une prise en charge partielle par un organisme tiers (Caisses de retraite, Conseil Général).

Une personne se rend à votre domicile où elle :

- effectue les travaux d'entretien courant du logement :

- «fait les courses, confectionne les repas,

- vous apporte soutien et réconfort par sa présence régulière,

- aide aux soins d'hygiène quotidiens...

Si vous ne remplissez pas les conditions nécessaires à l'octroi de l'aide ménagère, vous pouvez faire appel à un(e) INTERVENANT(E) À DOMICILE qui :

- entretient la maison,

- assure la garde et ou l'accompagnement d'une personne âgée ou malade (de jour comme de nuit), la surveillance d'un enfant,

- intervient dans le cadre de la Prestation Spécifique Dépendance.

Contact : Simone Bassaget

Tel : 04 66 35 01 02

L'info

en

PLUS

20 ans déjà !!

3 octobre 1988

Codognan est submergé par les eaux du Rhône. De nombreux Codognanais n'étaient pas encore dans le village, beaucoup n'étaient pas nés, mais ceux qui ont vécu ces inondations ne peuvent pas oublier.



Photo M. Arcaro



Photo Nicolas Claude

Sapeurs-Pompiers

L'ensemble des Sapeurs-Pompiers du corps départemental a vécu cette année une véritable transformation dans leur organisation avec la mise en route du Centre de Traitement des Appels Unique.

En effet cet outil indispensable pour garantir une gestion cohérente et efficace des demandes de secours, est opérationnel depuis le 1^{er} juillet. Il y a 45 personnels formés qui assurent 24h/24 la réponse aux demandes de secours sur le 18 ou le 112.

Cette année les sollicitations annuelles représentent plus de 900 demandes, dont 70 % pour du secours à personnes.

Mis à part les interventions, les sapeurs pompiers doivent également passer les tests sportifs, faire les heures de formation notamment au port de l'appareil respiratoire isolant qui leur permet d'intervenir en sécurité dans les feux en espace clos.

Tout cela représente de nombreuses heures prises sur les congés, les repos, les fins de semaines, autant d'heures non passées avec leurs proches.

Je tiens à remercier les familles qui acceptent ce sacrifice pour la sécurité de tous les citoyens.

Lors de la Sainte Barbe 2007, les personnels suivants ont été mis à l'honneur :

- nomination 1^{ère} classe de Caroline BONIFACI, Clarisse CAHEN et Antoine MAURY

- nomination au grade de caporal, Nicolas MEUNIER, Mahran BEN FREDJ, Guillaume ORANGE et Jacky ANDRE.

- nomination au grade de caporal/



chef Olivier MERLE

- médaille de 20 ans de sapeur pompier au sergent/chef Ludovic BERTRAND

- médaille de 25 ans de sapeur pompier aux l'adjudant/chef Bruno AGOSTA et Claude MIRANDE.

La constante augmentation des interventions nous oblige à procéder chaque année à de nouveaux recrutements.

Plusieurs personnels sont venus renforcer les effectifs en début d'année, il s'agit du :

- caporal Eric TOURNIER
- sapeur Fabrice BEAU
- sapeur Loïc FERNANDEZ
- sapeur Stéphane DI CARLO
- sapeur Michaël ANTON
- sapeur Anthony MORENO
- sapeur Gérard PIRAME

Le bureau de l'amicale, organisera en cette fin d'année le cinquantenaire de sa création.

Le président Didier GROROD, aidé d'Olivier NISSARD et de Frédéric VERDU a parfaitement géré les différentes manifestations. Leur investissement et leur sérieux garantissent une organisation sans failles.

L'accueil que la population réserve aux sapeurs pompiers, lors de la présentation des calendriers doit être reconnu et salué.

Enfin un seul numéro à vous souvenir en cas d'urgence le **18** ou le **112** numéro d'urgence européen.

Le Chef du Centre
de Secours de Vergèze
Major Dominique Champeau



Restaurant «Le Puech de l'olivier»



Ouvert depuis le 1^{er} février 2008, ce restaurant, situé près du parcours de santé s'est spécialisé dans la cuisine savoyarde.

Après avoir été 16 ans à Boissières, 2 ans à Milhaud ce restaurateur a choisi de venir s'installer à CODOGNAN.

Outre la restauration, soirées à thème et thé dansant le dimanche après-midi.

Adresse : 45, chemin de la Védière (à côté du parcours de santé).
30920 CODOGNAN

Tel : 04 66 71 23 55

Clément traiteur



Clément Traiteur



Pierre CLÉMENT organise vos réceptions pour satisfaire vos papilles gustatives et celles de vos convives

Changement de propriétaire en cours d'année.

Clément Traiteur, le traiteur à votre écoute. N'hésitez pas à me contacter pour tout renseignement ou devis personnalisé.

Adresse : 154, Rue Montcalm
30920 CODOGNAN

Tel : 04 66 35 25 94
ou 06 35 20 40 33
Télécopie : 04 66 35 01 44
Messagerie : bihan.traiteur@cegetel.net



CAVEAU D'HERACLÈS

Un vin, un écrin



Situé sur la route ralliant Nîmes à Montpellier, à deux pas de Codognan, le superbe caveau d'Héracès met en valeur la production des viticulteurs réunis d'Aigues Vives, Mus, Codognan, Vergèze et Le Cailar.



L'Histoire est longue et c'est aussi pour cela qu'elle est belle. Car cette histoire est celle d'un terroir charnellement attaché à sa culture viticole. Si l'appellation des vigneron d'Héracès date de 1939, son vignoble s'étend, lui, le long de l'antique voie grecque tracée par Héracès (chemin de la Monnaie à Codognan). Une époque qui fut celle aussi de l'introduction de la vigne dans le sud de la France.

Mais si l'histoire est belle, elle est aussi menacée - comme l'est aussi une bonne part de l'agriculture... c'est pour cela que les vignerons des villages d'Aigues Vives, de Codognan, de Mus, du Cailar et de Vergèze, en toute intelligence, ont su s'unir pour faire face à la crise. Cette union a donné naissance à de beaux fruits, en plein développement. Aujourd'hui, une cinquantaine d'adhérents font

équipe sous la présidence de Jean-Fred Coste, et pour le meilleur d'Héracès.

Si le caveau d'Aigues Vives, familial, demeure dans le village, le caveau de Vergèze situé sur la RN 113 est ouvert à l'affluence de cette voie (créée en mai 2007).

Au sein d'une architecture moderne et attractive, un espace d'exposition de plus de 200 mètres carrés propose l'ensemble de la gamme des vignerons réunis.

Une gamme «plus cohérente», selon Sonia Belchi qui dirige le caveau, s'est étoffée ces dernières années avec l'arrivée de nouvelles cuvées, de nouvelles étiquettes et d'une culture siglée «Agriculture Biologique». Bref, une dynamique nouvelle qui permet aux coopérateurs de voir l'avenir sous de meilleurs auspices. (...)

Ce nouvel outil, il faut le souligner,

s'attache également à valoriser les produits du terroir. C'est ainsi que l'on trouvera de nombreux autres produits de qualité pour accompagner l'achat de son nectar : épicerie fine, produits bio, jus de fruits (dont le jus de raisin bio des vignerons d'Héracès), voire des produits cosmétiques ou encore tout le matériel nécessaire au parfait amateur de vin. De même, le caveau est également caviste et propose du Champagne, du Muscat de Lunel ou de la Cartagène... Difficile de recenser l'intégralité des bijoux de cette véritable caverne d'Ali Baba, également spécialisée dans les colis d'entreprise et de fin d'année (un marché de Noël s'y déroulera les 11 et 12 décembre 2008).

Bref, la tentation est grande de flâner dans ce caveau particulièrement accueillant... et dont la conception bien contemporaine témoigne de la dynamique insufflée par une équipe qui se montre tout à fait à la hauteur de la figure d'Héracès. Un mythe, rappelons-le, qui est à l'origine de l'accomplissement des fameux «douze travaux»...

Caveau d'Héracès à Vergèze
Rond point de la source
tel : 04 66 88 85 50

Ouvert 7 jours sur 7 : 9 h - 12 h
et 14 h 30 - 19 h (dimanche matin
uniquement)

A Aigues Vives , route de la gare
Du mardi au samedi : 9 h - 12 h et
16 h - 19 h
www.caveau-heracles.com

Etat Civil 2008

Naissances

CLAUZIER Lyonna le 4 janvier 2008
MARCHETTI Océlie le 10 janvier 2008
POUNGOUE MOUGOUE Nayah le 19 janvier 2008
BOTTOS Romane le 25 février 2008
GOURDON Lola le 6 mars 2008
HAMDAOUI Chemsî le 12 mars 2008
TOURECHE Lila le 27 mars 2008
AMBLARD Noémie le 1er avril 2008
DI JUSCO Alicia le 11 avril 2008
SOULE Enzo le 14 avril 2008
DJOURDEM Wissem le 16 avril 2008
BURNEL Jérémy le 17 avril 2008
NICOLAS Lucas le 3 mai 2008
LECOQ-PAOLETTI Alexis le 8 mai 2008
CHARAABI Shaynez le 14 mai 2008
LALLEMAND Maël le 23 mai 2008
POULLIN Charlie le 29 juin 2008
PEUDEPIECE Olympe le 30 juillet 2008
CHARTIER Masha le 5 août 2008
DAMMANN Jérémie le 11 août 2008
JEUNE Enzo le 23 août 2008
BOUSSALAH-SERIS Kylian le 10 septembre 2008
PRIVAT Natéo le 8 octobre 2008
MONTANER Mélissandre le 10 octobre 2008
DUBOSCQ Florent le 14 octobre 2008
MIAILLE Nathan le 19 octobre 2008
LE COZ Ethan le 3 novembre 2008
PETIT Lola le 11 décembre 2008

Mariages

FANGUIN Jacques et HERNANZ Sandrine le 7 juin 2008
COT Damien et NICOLAS Marion le 28 juin 2008
ARCARO Stéphane et HUGUET Catherine le 4 juillet 2008
DUBOSCQ Daniel et ROUSSET Isabelle le 5 juillet 2008
ROCA Rémi et CARREAU Rachel le 5 juillet 2008
MARCHISIO Jean-Claude et MAZEL Patricia le 12 juillet 2008
FOUCRET Thierry et GUILLEMAUT Olivia le 2 août 2008
QUATIM Hicham et DARRAGE Hanan le 9 août 2008
MOISON Alain et SITTER Petra le 20 septembre 2008
RAVEL Gérard et LANGENIER Sophie le 10 octobre 2008
NADAL Barthélémy et CAMPBELL Laura le 18 octobre 2008
CARBONARO Fabien et MOLINA Marie-Ange le 1^{er} décembre 2008

Décès

HUMBERT Philippe le 4 avril 2008
PLANCHON Roger le 6 avril 2008
PALADEL veuve BARBUT Berthe le 1er mai 2008
DUFES épouse LAUNE Lina le 1er juin 2008
LECAVELIER Rolland le 28 juin 2008
MARMET Henri le 7 juillet 2008
BOIRIE Georges le 10 juillet 2008
GRAVAT Joëlle le 14 juillet 2008
GEOFFROY veuve RUFF Denise le 4 août 2008
TERRASSE Bernard le 28 août 2008
BRUGUIERE Jacques le 9 septembre 2008
LEVIEUGE épouse ALBERTO Claudette le 3 octobre 2008
MANANT Nicole le 20 octobre 2008

100 ans – Mercredi 15 octobre, entourée de ses enfants, amis et résidents, Madame Juliette SANIER a fêté son 100^{ème} anniversaire à la Maison de Retraite la Pinède à Ver-gèze. Nous lui présentons tous nos souhaits de bonheur.

Le 10 septembre 2008, Madame Léoncie MEYRUEIX, centenaire de Codognan, nous a quittés. A l'âge de 90 ans, ne pouvant plus se suffire, elle avait rejoint sa fille Arlette à Lunel. Nous exprimons à ses enfants, Henri et Arlette, toute notre sympathie.

INFOS 2009

PRATIQUES

MAIRIE : secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 15h à 18h, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h.
Tel : 04.66.35.03.07 - Télécopie : 04.66.35.02.03
E-mail : mairie.codognan@wanadoo.fr

BIBLIOTHEQUE

Adulte : mercredi de 15h30 à 17h30 et vendredi de 15h30 à 17h
Enfant : mercredi de 10h30 à 11h45 et 16h30 à 17h45 et vendredi de 16h30 à 17h45

CRECHE/HALTE GARDERIE

Halte garderie : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h15
Crèche : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h15
Tel : 04.66.35.00.31

ASSISTANTE SOCIALE

En mairie tous les 2^{ème} vendredi du mois sur RDV
au 04.66.73.10.50

MUTUALITE AGRICOLE

Permanence téléphonique : 04.66.80.87.82

LA POSTE

Du lundi au vendredi de 9h à 12 et de 13h30 à 16h30 et samedi de 9h-12h
Dernière levée : 15h du lundi au vendredi et 11h le samedi
Tel : 04.66.35.08.14

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison de la Justice et du Droit à Vauvert sur RDV :
04.66.88.88.40

MEDECINE GENERALE

Docteur Michel AMOUYAL : 04.66.73.71.50
Docteur Nicole FERRIER : 04.66.73.71.50
Docteur Alain POUZANCRE : 04.66.73.71.50

INFIRMIERS

Mme Françoise BONDONO : 04.66.35.47.45
Mme Christiane DEUBEL : 04.66.35.36.24
Mr Alain FILIPPI : 04.66.51.95.34 ou 06.77.90.55.09

PSYCHANALYSTE

Antoine VIENS- 256 rue de Vergèze - 04.66.88.18.39

PEDICURE - PODOLOGUE

Bernard ORENGO - 256 rue de Vergèze - 04.66.73.39.15

KINESITHERAPIE - MASSAGE

Jean-Claude ARANCET - 64 rue de la Mairie
04.66.35.09.93
Elodie PAPPALARDO - 256 rue de Vergèze
04.66.35.70.10

DENTISTES

Docteurs Marie-Claude JUVE-KRIZ et Valérie JUVE-LEVY
256 rue de Vergèze - 04.66.35.27.25

PHARMACIE

Florence CICORELLI - 256 rue de Vergèze - 04.66.73.70.70

LABORATOIRE D'ANALYSE (VERGEZE)

Philippe ROUSSEL : 04.66.35.36.89

TAXI - TRANSPORT DE MALADES ASSIS

Luc COULOMB : 04.66.35.11.03

CORRESPONDANT MIDI LIBRE

Mr LELIEVRE : 06.32.32.33.98

S.D.E.I.

Clientèle : 0 810 363 363
Urgence : 0 810 863 863

E.D.F

Clientèle : 0 810 030 810
Dépannage : 0 810 009 234

G.D.F

Urgence : 04.66.26.25.24

GENDARMERIE

Tel : 17 ou 04.66.88.00.15

POLICE MUNICIPALE

Mme VALLANCE : 06.08.89.40.33
Mr BURNEL : 06.08.89.40.30

POMPIERS

tel : 18 ou 04.66.35.80.40

COMMUNAUTE DE COMMUNES

RHONY-VISTRE-VIDOURLÉ

tel : 04.66.35.55.55